

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	38 (1984)
<b>Artikel:</b>	Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy : rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983
<b>Autor:</b>	Paunier, Daniel / Abetel, Emmanuel / Amstad, Silvio
<b>Kapitel:</b>	Étude des secteurs
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835602">https://doi.org/10.5169/seals-835602</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 1. SITUATION

Ce secteur est situé au S-E de la section 200000 de la commune de Rennes. Il est délimité par la route nationale 164 au N-E et la route départementale 20 au S-E. La limite sud est la ligne de partage des eaux entre le bassin versant de l'Orne et celui de la Mayenne. Le territoire du secteur 2-E est délimité à l'Ouest par la rivière Mayenne et à l'Est par la rivière Orne. La surface totale du secteur 2-E est d'environ 1000 ha. La densité de population dans ce secteur est d'environ 150 hab./km<sup>2</sup>. La superficie totale du secteur 2-E est d'environ 1000 ha. La densité de population dans ce secteur est d'environ 150 hab./km<sup>2</sup>.

## ETUDE DES SECTEURS

### 2. OBJECTIF ET STRATÉGIE DE FONCTIONNEMENT

L'objectif principal de ce secteur est de maintenir et développer les activités agricoles tout en assurant la protection de l'environnement. L'objectif secondaire est de développer les activités industrielles tout en assurant la protection de l'environnement. Les principales sources de revenus sont l'agriculture et l'industrie. Les principales difficultés rencontrées sont liées à la concurrence internationale et à la baisse des prix des produits agricoles. Les principales opportunités sont liées à l'essor de l'industrie et à l'augmentation de la demande mondiale de produits agricoles.

### 3. ENJEUX SOCIAUX

Les principales préoccupations sont le maintien de l'emploi dans les secteurs agricole et industriel, la sécurité sociale et l'assurance maladie. En effet, le secteur 2-E est un secteur très sensible aux fluctuations économiques et politiques.

Le secteur 2-E est également confronté à des problèmes liés à la pollution et à la dégradation de l'environnement.

Le secteur 2-E est également confronté à des problèmes liés à la pollution et à la dégradation de l'environnement.

## SECTEUR I

1. SITUATION

Ce secteur est situé au S-E de l'ancien terrain agricole Haab, sur la terrasse géologique dite de trois mètres<sup>1</sup>.

La ligne de base, établie parallèlement à l'axe longitudinal de la serre S-E, a servi à déterminer l'orientation de la tranchée de référence qui, en recoupant l'ensemble du secteur, a permis de constater l'abondance des vestiges et de reconnaître rapidement la stratigraphie générale du site.

Après la mise en place d'un carroyage alphanumérique, furent implantés trois sondages de 4 x 6 m, dont l'un, le No 2, a été élargi d'un m, le long de la face E de la tranchée de référence:

sondage 1: R-W / 15-21

sondage 2: R-W / 23-30

sondage 3: R-W / 31-37 (fig. 3 et 4)

2. OBJECTIF ET STRATEGIE DE FOUILLE

L'objectif de la campagne de fouilles a consisté à préciser la nature et l'étendue de l'occupation romaine d'un secteur que les données des fouilles antérieures situaient en bordure du vicus de Lousonna<sup>2</sup>.

Le nombre et la complexité des vestiges mis au jour ont conduit à modifier le plan d'intervention. Les sondages originels, trop ponctuels, ont été rapidement élargis au profit d'une fouille extensive (R-W / 15-37), qui devait permettre de mieux appréhender l'ensemble des structures.

3. LES STRUCTURES

Les travaux ont permis de déterminer cinq périodes d'occupation s'échelonnant du milieu du Ier s. AD à 350 AD. En voici la description:

---

1. A. Gallay et G. Kaenel, Repères archéologiques, op. cit.

2. Lousonna I.



Fig.3 Secteur I, vue générale vers le Nord, sondages 2 et 3.



Fig.4 Secteur I, vue générale vers le Sud, sondages 3, 2 et 1.

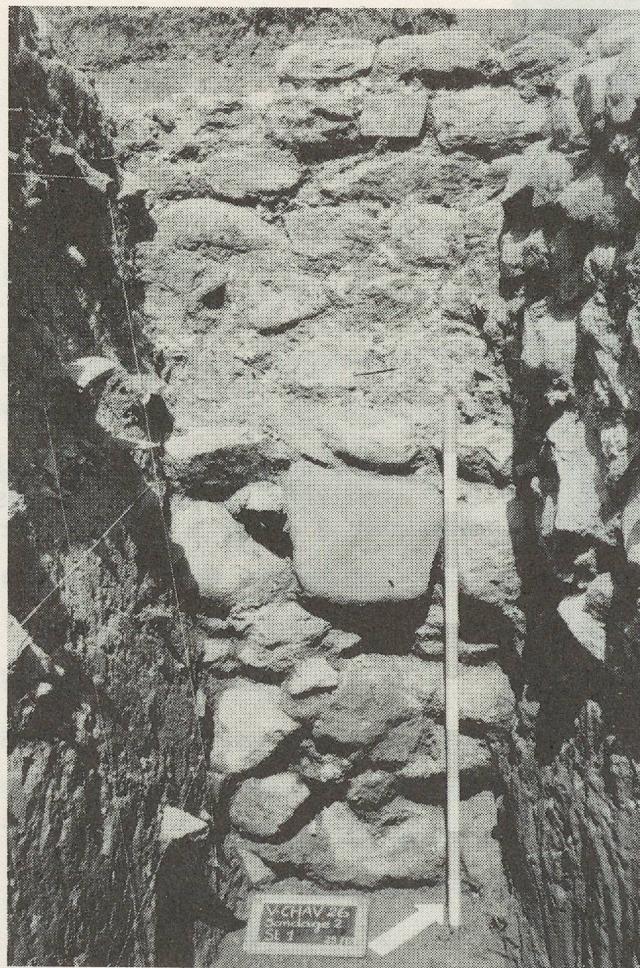


Fig.5 Secteur I, structure 1,  
parement Est.

## 2. OBJECTIF ET MÉTHODES

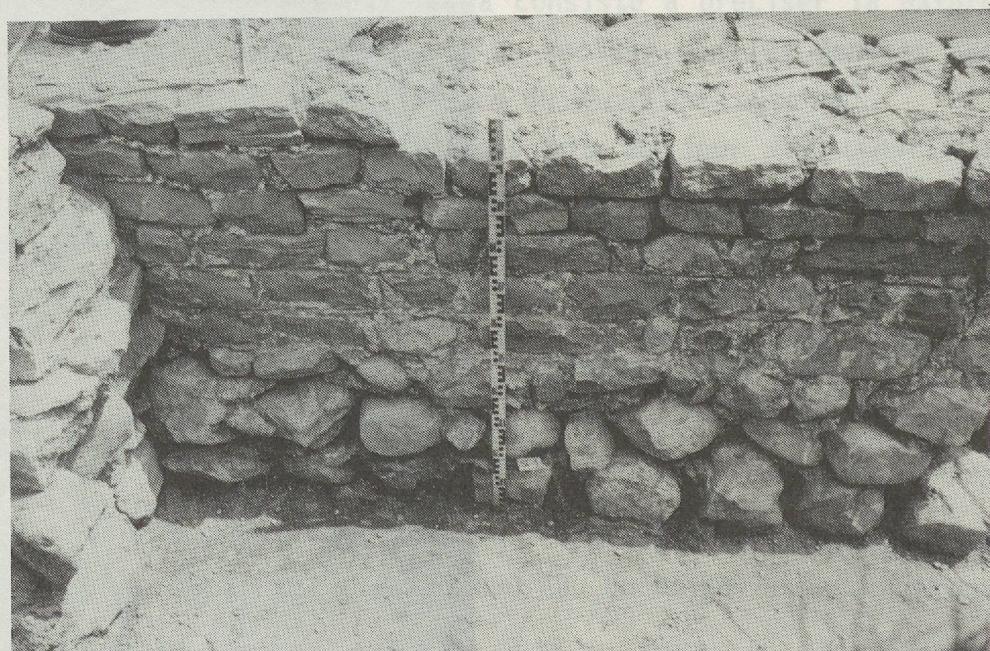


Fig.6 Secteur I, structure 1, parement Ouest.

## Période 1 (50 - 100 AD)<sup>1</sup>

Entre 50 et 100 AD apparaissent au S du secteur une pièce quadrangulaire (st. 1, 2, 34 et 44), le mur 18 au N et probablement le puits (st. 10).

La datation des structures composant la pièce quadrangulaire nous est fournie par le matériel provenant des niveaux de construction 4 j (tranchée de fondation) et 4 h (niveau de travail composé par des déchets de taille de pierres), ainsi que de la couche 4 i (cf. strati. 5, fig. 26, p. 40) qui vient sceller la tranchée de fondation du mur 1. Au N, le mur 18 est daté par la céramique contenue dans le sol argileux 4 e (cf. strati. 2, fig. 28, p. 42 b), qui s'appuie contre celui-ci. La datation du puits pose problème. La couche 6 a qui est contemporaine de sa construction (cf. strati. 3, fig. 30, p. 42) est datée par un unique tesson augustéen. En tous cas, il a été édifié avant 150 puisque la 2ème tranchée de fondation visible sur la stratigraphie (cf. strati. 3, fig. 30, p. 42, c. 4 a), qui correspond à une réfection de la structure, remonte à cette époque.

### La pièce quadrangulaire (st. 1, 2, 34 et 44)

Le mur 1 est établi sur des fondations constituées par 5 assises de gros boulets (cf. fig. 5, p. 10) installés en tranchée large (cf. strati. 5, fig. 26, p. 40). L'élévation est formée par un double parement de boulets bréchés rectangulaires de 0,10 à 0,36 m de large et de 0,07 à 0,10 m de haut, avec des joints au mortier marqués avec le tranchant de la truelle (cf. fig. 6, p. 10), comportant un blocage central lié par un mortier à grosses inclusions. La largeur du mur atteint 0,74 m (2 pieds et demi romains). Son extrémité N-E forme une légère avancée par rapport au mur 2. Doit-on imaginer une prolongation de cette structure à une période antérieure? Nous ne le croyons pas, puisqu'on ne distingue aucune trace d'arrachage. Il s'agit probablement d'une erreur de construction.

La structure 2 (cf. fig. 7 et 8, p. 13), qui vient buter contre le mur 1 (cf. le plan pierre à pierre, fig. 24, p. 37), présente quelques différences par rapport à celui-ci. Sa largeur est de 0,60 m (2 pieds

---

1. Les différentes périodes d'occupation sont illustrées par les fig. 25 et 25 b, p. 38 et 39. Sur les mêmes plans apparaissent les structures.

romains). Ses fondations offrent un aspect identique à celles du mur 1, hormis un gros bloc de réemploi. Les parements des deux murs sont semblables, sauf le mortier de la structure 2, plus sableux et peu visible à l'extérieur. La structure 34 comporte un soubassement formé de trois rangées de boulets dont certains sont taillés grossièrement. Son parement est constitué également de trois rangs de boulets bréchés. Le blocage central est lié au mortier. Le mur 44 présente les mêmes caractéristiques que le précédent. Sa largeur est également de 0,60 m. La pièce délimitée par les structures 1, 2, 34 et 44, qui mesure 5 x 5,4 m, a été pourvue dès l'origine d'un sol en mortier (st. 13), posé sur un hérisson de galets (épaisseur totale: 0,2 m). Exception faite d'un niveau de construction (cf. strati. 12, fig. 32, p. 42 b' [milieu couche 4 k]), aucun aménagement de sol antérieur n'a été constaté. Nous ne connaissons pas l'extension vers l'Ouest de cette construction. Faisait-elle partie d'un ensemble plus vaste, ou s'agit-il d'un bâtiment isolé dont nous ignorons la fonction? Le sol en mortier représentait un excellent terminus pour une datation; malheureusement aucun indice chronologique sûr n'a pu être mis au jour dans les niveaux sous-jacents. La seule datation certaine est donc celle du mur 1 (cf. supra). Ajoutons que le sol a été percé par une fosse circulaire (st. 14) à une époque ultérieure (cf. strati 16, fig. 36 et 37, p. 43 et 44).

La relation stratigraphique de la pièce avec la zone N du secteur n'a pas pu être établie. En revanche, il est certain que la pièce est en relation avec les structures 28, 29, 30 et peut-être 39, soit un trou de poteau et trois fosses. Les trois premières sont contenues dans la couche 4 j, en relation avec le mur 1, et toutes les quatre sont recouvertes par la couche 4 i.

La structure 28 est un trou de poteau d'une profondeur de 0,23 m, de forme circulaire, avec une pierre de calage au N. Il était rempli d'une terre argileuse contenant quelques tessons de céramique.

La structure 29 est une fosse quadrangulaire peu profonde (0,16 m) contenant une terre noire charbonneuse. Il pourrait s'agir d'une trace laissée par une poutre.

La structure 30 est également une fosse, mais de forme arrondie, d'une profondeur de 0,10 m, remplie de terre noire argileuse avec quelques gravillons. Ces trois structures appartiennent au sondage 2 et se situent au S du mur 3.

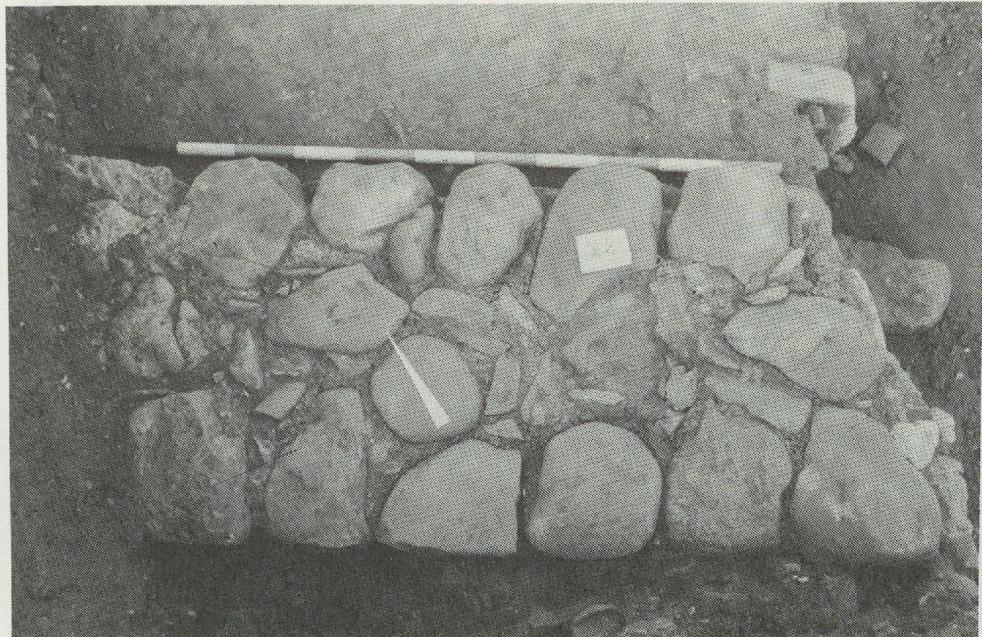


Fig.7 Secteur I, sondage 14, structure 2.

Structure 2 est formée de gros galets disposés en assises régulières. Le mur a été conservé sur deux assises. Ses parements sont constitués de grosses pierres roulées. Le blocage central est formé de grosses pierres plates. La hauteur de l'élevation oscille entre 0,53 et 0,60 m. Il n'est pas attaché à aucune autre structure rencontrée. Nous ne pouvons pas établir si il est possible d'attribuer une hypothèse à ce mur. Nous n'avons pas pu faire de sondage sous le niveau de la structure.

Fig.8 Secteur I, sondage 14, structures 2 et 27 (four) vue Ouest.

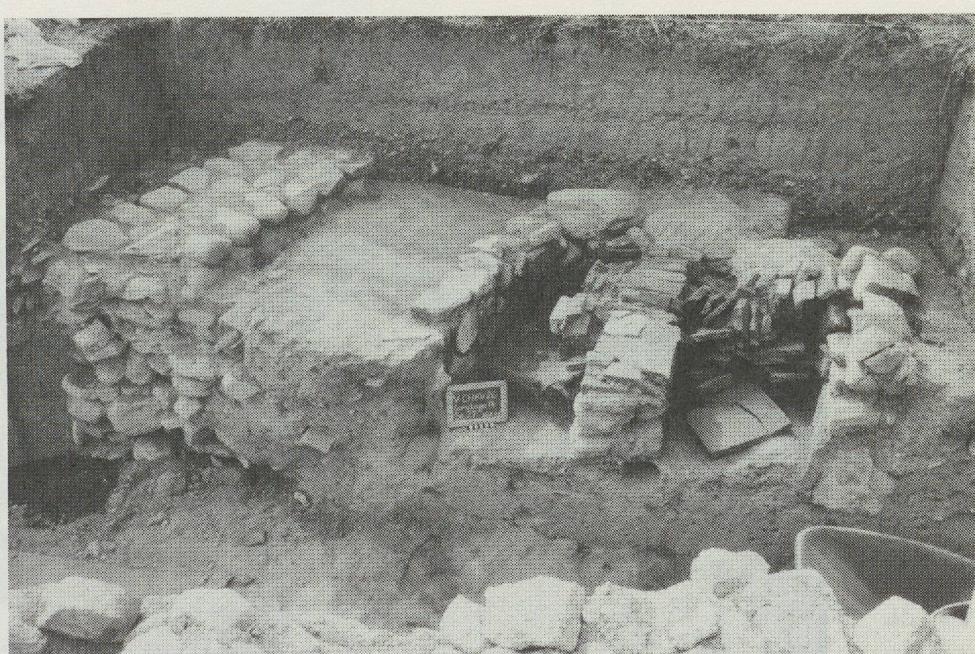




Fig.9 Secteur I, sondage 3, structure 18, parement Est.

Fig.10 Secteur I, sondage 3, structure 18, parement Est et structure 22 après vidange.



Une dernière fosse (st. 39) est visible dans la tranchée (cf. strati. 10, fig. 32, p. 42 b') et empiète légèrement sur le sondage 1. De forme circulaire, d'un diamètre de 1,5 m environ, elle contenait un remplissage d'argile brûlée et de charbon de bois. La fosse (peut-être un foyer à l'origine) est scellée par une mince couche d'incendie (c. 5 d). Cette dernière, ainsi que la couche 4 i qui la recouvre, ont été percées à une époque indéterminée par un trou de poteau (cf. strati. 10, fig. 32, p. 42 b').

La fonction exacte de ces fosses et de ce trou de poteau reste inconnue.

Comme nous le verrons plus loin, toutes les autres structures maçonnées (exception faite du mur 18) semblent dater d'une phase ultérieure.

#### Le mur 18

Le mur 18, dont la fondation est composée de gros galets disposés en arêtes de poisson et liés par de la terre argileuse (profondeur: 1,38 m) (cf. fig. 9 et 10, p. 14), est conservé sur deux assises. Ses parements sont constitués de boulets taillés. Le blocage central est formé de galets liés au mortier. La largeur de l'élévation oscille entre 0,53 et 0,59 m. Ce mur n'est rattaché à aucune autre structure maçonnée. Malgré l'exiguïté du sondage, il est possible d'émettre une hypothèse concernant sa prolongation: la lecture de la stratigraphie 2 nous interdit d'imaginer un retour vers l'E; le côté N n'a pas été exploré. En revanche, il est probable que nous ayons un retour sous le mur 8-9 vers le N-O du sondage. Cette supposition n'a pu être vérifiée sur le terrain faute de temps, mais elle est étayée par le fait que la construction du puits (st. 10) n'a pas détruit une éventuelle extension de ce côté-là. De surcroît, le mur 18 a servi de fondation au mur 11, et il serait possible que le mur 8-9 soit lui aussi fondé sur une structure plus ancienne.

La fouille a permis de mettre en évidence des traces de murs en terre (st. 22, 24 et 35; cf. strati. 1 et 2, fig. 27 et 28, p. 42 b et fig. 16, p. 21). L'analyse stratigraphique semble indiquer la postériorité de ces structures par rapport au mur 18. En effet, les structures 22 (cf. fig. 11 et 12, p. 17) et probablement 24 ont été installées dans un sol argileux (c. 4 e), en relation avec le mur 18 (cf. strati. 1 et 2, fig. 27 et 28, p. 42 b). La structure 35 est légèrement antérieure puisqu'elle est rattachée à un sol (st. 31),

recouvert par la couche 4 e. Elle a été éliminée lors de la construction de la structure 24. Néanmoins, le matériel recueilli, daté de 50 à 100 AD, ne permet pas d'étayer avec certitude l'hypothèse de deux périodes d'occupation distinctes.

Ces murs en terre sont de natures diverses: les éléments retrouvés dans le négatif de la structure 22 semblent indiquer une élévation en terre renforcée par un clayonnage (cf. K 2544, 2581 et 2592). Nous ne pouvons établir avec certitude la nature de l'élévation de la structure 24; en revanche, la structure 35 présente l'aspect caractéristique d'une élévation en terre reposant sur une sablière (fig. 16, p. 21).

#### Le puits

Le puits (st. 10), installé en tranchée, est appuyé en partie contre le mur 8-9 qui, comme on l'a vu, a dû succéder au retour de la structure 18. Il est constitué par de gros boulets de rivière (dim.: 0,2 à 0,3 m), assemblés sans mortier (cf. strati. 3, fig. 30, p. 42, fig. 13 et 14, p. 18). A mi-hauteur, une assise de réglage, composée de pierres plates, stabilise la construction. La profondeur conservée est de 1,76 m. Le diamètre intérieur varie entre 0,7 et 0,9 m; quant au diamètre extérieur, il oscille entre 1,2 et 1,4 m. Lors du démontage de la partie S, nous avons découvert une pierre taillée (la seule) encastree solidement dans la construction, à mi-hauteur entre le fond du puits et son niveau supérieur conservé. Sa fonction ne se laisse pas préciser: il faut exclure la possibilité d'une marche d'escalier interne; en effet, la pierre ne dépasse pas assez pour avoir pu être utilisée comme telle. Le remplissage du puits a été fouillé par couche de 0,2 m. Les 50 premiers centimètres contenaient beaucoup de pierres concassées et roulées ainsi que des tuiles. Entre les altitudes 379.60 et 379.35 se trouvaient des morceaux d'enduit peint. Pour le reste, le remplissage se composait de terre noirâtre mélangée à du sable orangé. Signalons également une forte concentration de coquilles d'escargots à la même altitude. Jusqu'au niveau de la nappe phréatique (altitude actuelle: 378.53), on a constaté la présence de mortier et de tuiles (cf. strati. 15, fig. 29, p. 42). La céramique découverte dans le puits, homogène, fournit une datation comprise entre 150 et 250 AD. Elle est contemporaine de la réfection du puits dont il sera question plus bas. Aucun tesson ne peut être rattaché de manière sûre à la première édification de la structure.

Période 2 (150 ~ 250 AD)



Fig.11 Secteur I, sondage 3, apparition de la structure 22. La structure est circulaire et possède un fond. Son diamètre est d'environ 1,5 mètre. Le fond est épais et fait de pierres brutes et de tuiles cassées. Quatre ou six petites ventouses en céramique, formées de tegulae posées de champ et en éventail, encadrent le fond sur la fois sur le mur central et sur la paroi interne. Un petit dispositif servait de soutien à la sole dont aucun élément n'a été retrouvé *in situ*. Cette dernière était probablement en bois et les deux extrémités se rejoignaient entre les deux supports.

Fig.12 Secteur I, sondage 3, négatif de la structure 22.

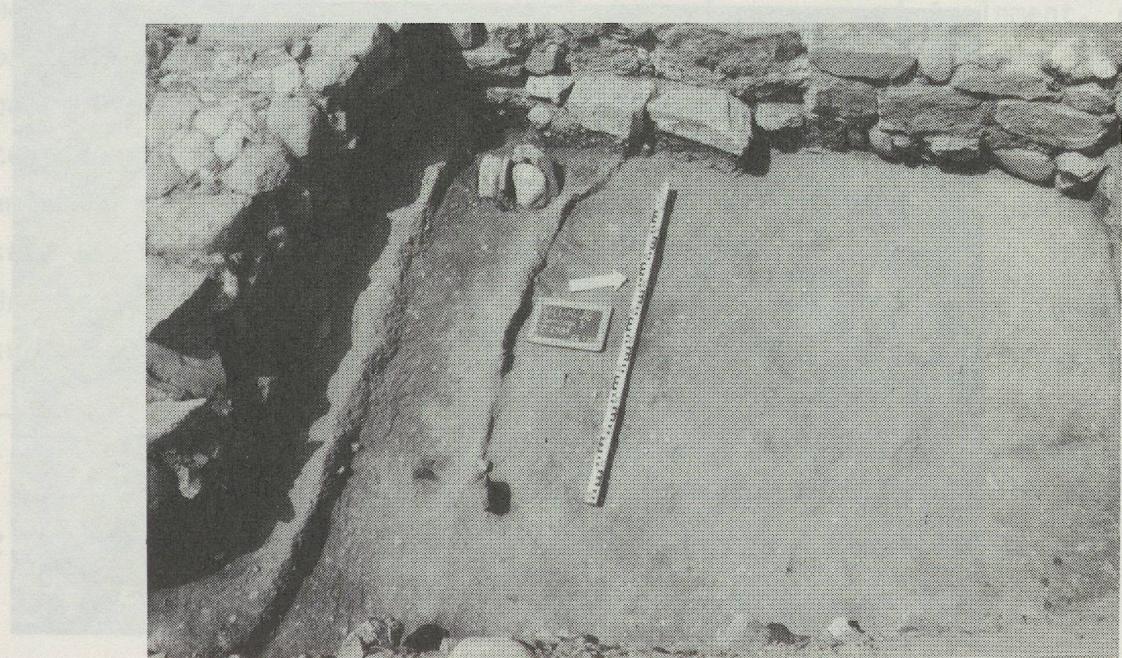




Fig.13 Secteur I, sondage 3, structure 10 (puits).

Fig.14 Idem.



## Période 2 (150 - 250 AD)

Cette période voit la restructuration de l'espace au N et à l'E de la pièce quadrangulaire (st. 1, 2, 34 et 44). Une couche de destruction (c. 3 b et c) datant de la fin du Ier s. AD recouvre l'ensemble de cette zone. Pour une raison inconnue, le secteur a été temporairement abandonné. Puis, entre 150 et 250 AD, une nouvelle structure apparaît: un four de potier (st. 27), relié à un sol (cf. fig. 11, p. 17) daté de 150 - 250 AD; le puits est alors en partie restauré. Ce n'est pas la première fois à Vidy qu'un four de potier est associé à un puits: une situation analogue a été observée dans une cour du secteur 23<sup>1</sup>.

### Le four (st. 27; cf. fig. 8 et 15, p. 13 et 21)

Seule la chambre de chauffe a pu être dégagée. De forme circulaire, elle est constituée par des boulets de rivière liés à de l'argile partiellement cuite qui recouvre également son fond. Son diamètre interne est de 1,75 m. Au centre de cet espace se trouve un muret indépendant, composé de galets bréchés et d'éléments de tuiles. Quatre ou six petits voûtaisons surbaissés, formés de tegulae posées de champ et en éventail, prennent appui à la fois sur le muret central et sur la paroi interne du four. Ce dispositif servait de soutènement à la sole dont aucun élément n'a pu être retrouvé in situ. Cette dernière était vraisemblablement composée de tegulae disposées régulièrement entre les voûtaisons et le muret central, avec un espacement suffisant pour assurer un bon tirage. Le niveau de la sole est indiqué par un ressaut peu marqué dans la paroi interne du four, qui correspond également, en partie, à l'arase de la structure. L'alandier est situé à 1'0, partiellement sous les fondations d'une serre qui ont rendu impossible tout dégagement. Le niveau de sol lié au four comportait une surface aménagée avec des carreaux de terre cuite. Un seul élément subsistait sous les fondations du mur 6.

Une comparaison typologique s'avère peu instructive. En nous fondant sur l'étude effectuée par P. Duhamel<sup>2</sup>, nous constatons que la structure

1. Cf. Lousonna I, p. 84; Ateliers de Lousonna; D. Paunier, La présence de Rome, dans Histoire de Lausanne, Lausanne - Toulouse, 1982, p. 69 seq.

2. P. Duhamel, Les ateliers de céramique de la Gaule romaine, in Les Dossiers de l'Archéologie No 6, Dijon, 1975, p. 12 - 21.

dégagée se rattache à la catégorie générale des fours circulaires (76% des fours connus). Une classification plus précise est impossible, car le système de soutènement de la sole (muret central soutenant probablement six voûtains), n'a pas de parallèles connus. Cette originalité est étonnante car les dimensions relativement modestes du four ne requièrent pas nécessairement un aménagement aussi complexe.

La céramique recueillie dans la démolition du four (Drag. 37 tardif, céramique à revêtement argileux, gobelets à dépressions) qu'on retrouve aussi dans le puits (st. 10), nous fournit une date d'abandon comprise entre 150 et 250 AD. Les premiers résultats de l'analyse archéomagnétique réalisée par I. Hedley permettent d'affiner la datation en situant cet abandon entre 190 et 200 AD.

La production du four semble être constituée par de la céramique commune et par des gobelets à dépressions (un exemplaire a été retrouvé in situ), mais aucun raté de cuisson n'a été découvert (cf. p. 83, K 2564).

#### Le puits

Au moment de l'édification du four, le puits (st. 10) a dû subir une réfection. En effet, une 2e tranchée de fondation est visible dans la stratigraphie (strati. 3, fig. 30, p. 42) correspondant à la couche 4 a en relation avec le four. Néanmoins, aucune trace d'une éventuelle reconstruction n'a été observée dans la maçonnerie.

#### Période 3 (dès 190 AD)

De cette période datent toutes les structures maçonnées restantes. Il semble en effet que les structures 3, 4, 6, 8-9 et 11 soient liées entre elles (cf. fig. 16, 17 et 18, p. 21 et 22). Examinons-les successivement.

Le mur 11 est le seul à pouvoir être rattaché à une stratigraphie (cf. strati. 2, fig. 28, p. 42 b). Fondé sur le mur 18 arasé, et lié à un sol argileux (st. 19) daté de la fin du Ier s. - 250 AD, il a perforé lors de sa construction les couches de destruction 3 b et c. A 1'0, on ne trouve plus aucune trace de ces dernières: nous pouvons émettre l'hypothèse qu'elles ont été enlevées lors de l'aménagement du sol (st. 19).

Le mur 11 est constitué de deux rangées de pierres de dimensions

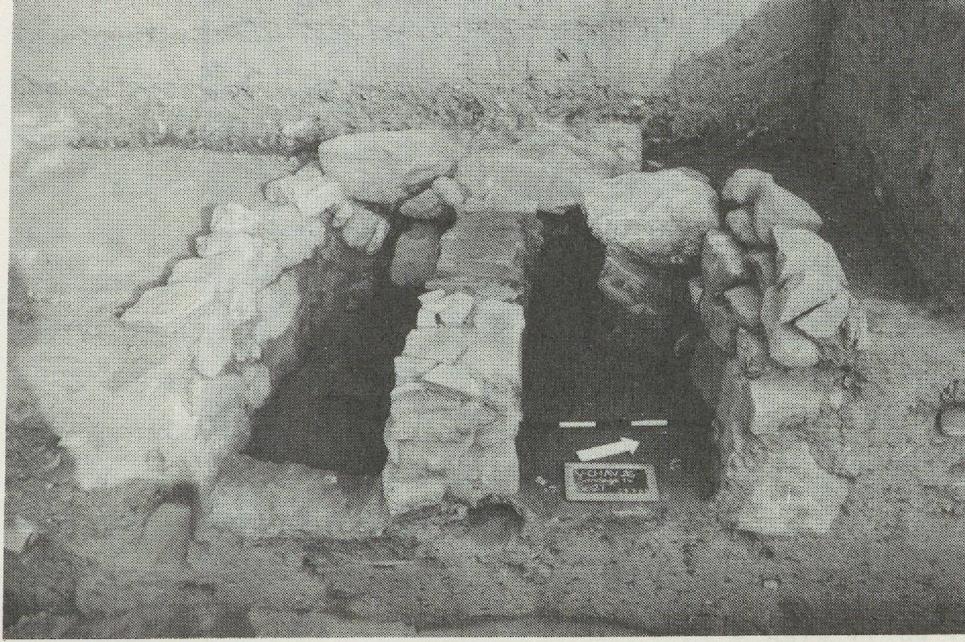
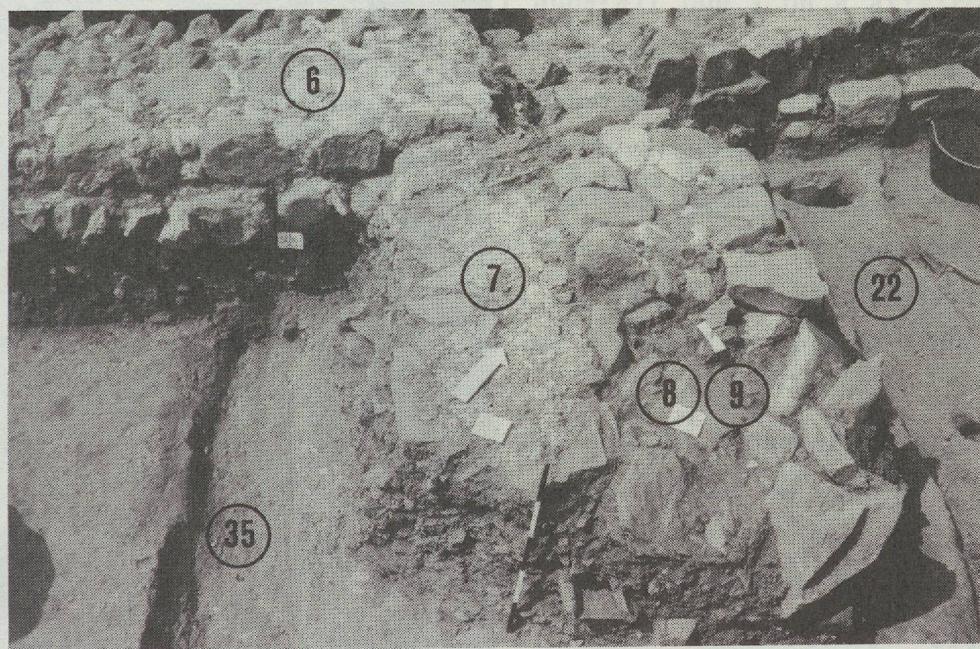


Fig.15 Secteur I, sondage 14, structure 27 (four)

Fig.16 Secteur I, sondage 3, structures 6,7,8/9 et structures 22 et 35 (à droite et à gauche).



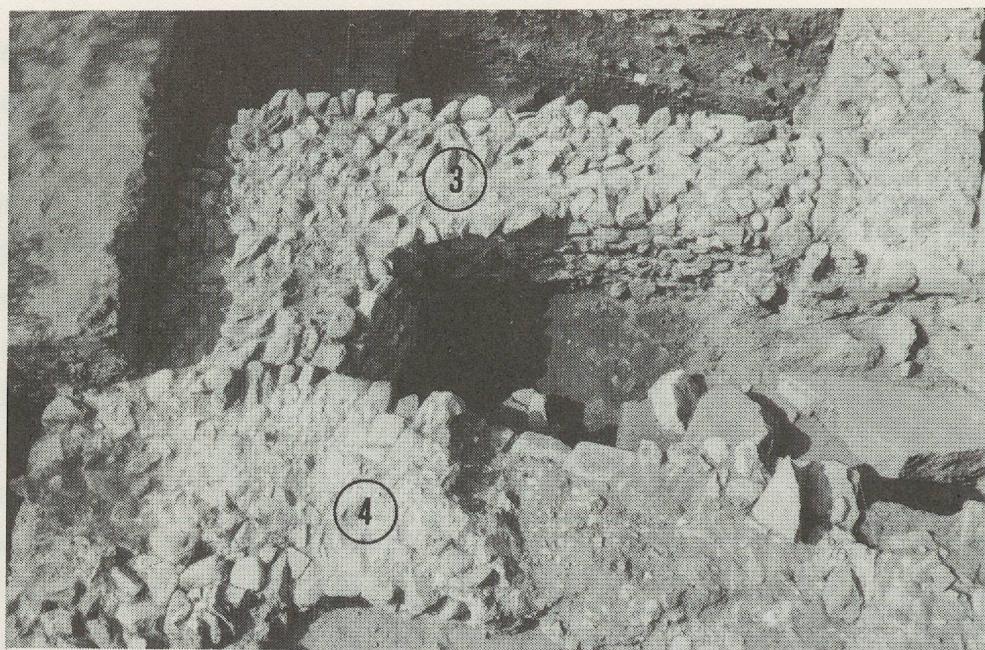


Fig.17 Secteur I, sondage 2, structures 3 et 4.

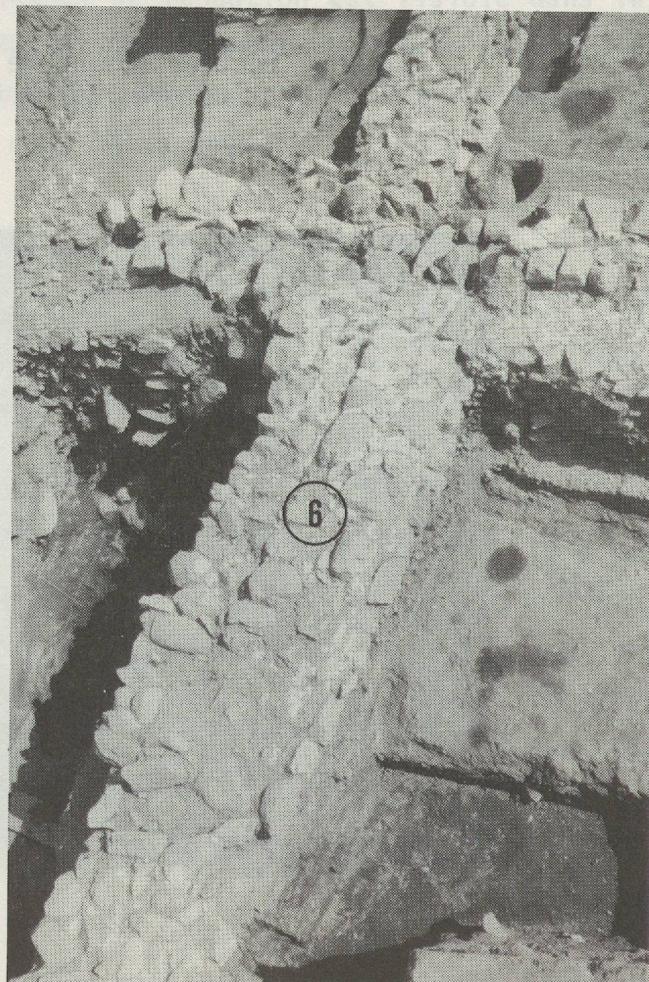


Fig.18 Secteur I, sond.3,  
structure 6.

diverses et de matériaux de réemploi tels que briques et tuiles (quelquefois surcuites). Les pierres ne sont que partiellement liées par un mortier très friable, ce qui laisse supposer une superstructure légère, probablement en colombage. Le mur s'élargit au point de liaison avec le mur 8-9, et sa largeur oscille entre 0,64 et 0,92 m. Dans la zone de contact avec la structure 8-9, nous avons constaté la présence d'argile brûlée provenant de la destruction de la période 1. Ajoutons que la structure 11 est imbriquée dans la structure 8-9. Au mètre 38 de la tranchée Q, on observe la présence d'un mur (st. 54) qui a visiblement succédé à une structure en bois et en terre (st. 52) (cf. fig. 33, p. 42 b''). Le matériel contenu dans les couches en relation avec cette structure (c. 4 b, 4 c, 6 d, cf. fig. 33 et 34, p. 42 b'') fournissent une datation anachronique (c. 4 b: fin Ier s. - 250 AD; c. 4 c: fin Ier s. AD; c. 6 d: Claude-Néron). S'agit-il du retour du mur 18 ou du mur 11 ? La dernière solution paraît la plus plausible puisque, comme on l'a vu dans le chapitre consacré à la période 1, ce sont les structures en bois et en terre qui succèdent aux murs maçonnés et non le contraire, comme ici. Notons qu'au m 38 de la tranchée, le mur n'est pas fondé sur une structure antérieure.

La première assise du mur 8-9 repose dans sa partie E sur la couche de démolition 3 b; construite en pierres sèches, elle constitue la fondation. Il semble que l'on ait utilisé la couche de démolition, suffisamment résistante à cet endroit-là grâce à la présence de nombreux fragments de tuiles, pour soutenir le mur. La partie O n'a pas pu être fouillée en détail. Toutefois, il apparaît que l'on a affaire ici à plusieurs assises de fondation dont une partie pourrait être composée de ce que nous supposons être le retour du mur 18 (cf. période 1). Seule une assise de l'élévation de la structure 8-9 proprement dite subsiste. Il s'agit de deux rangées de gros galets parés (jusqu'à 0,23 m de longueur) avec un remplissage de petits galets et de quelques tuiles, le tout étant lié par du mortier. La largeur de la première assise varie entre 0,55 et 0,60 m, tandis que l'élévation présente une largeur d'environ 0,46 m.

Le mur 6 présente les mêmes caractéristiques que la structure précédente, mise à part la largeur de l'élévation, inférieure de 0,06 m. Il est fondé sur la couche de destruction 3 b. Cependant, à environ 2 m de la jonction avec la structure 8-9, l'assise de fondation ne repose plus sur la couche 3 b, mais sur une couche sableuse. Il est

intéressant de remarquer que c'est là précisément que subsiste la trace du mur en terre 24. Peut-on s'imaginer que cette structure a duré assez longtemps pour retenir la démolition? A partir de cet endroit n'est conservée que la première assise du mur 6 qui présente une largeur de 1 m. Cette dernière correspond d'ailleurs à celle du mur 4, qui est intimement lié et perpendiculaire à la structure 6. L'angle formé par les murs 4 et 6 a très certainement recouvert le four de potier (st. 27) alors abandonné. En effet, la distance est trop petite entre la partie restante du four et la structure 6 pour imaginer une utilisation simultanée. Rappelons en outre la présence sous la structure 6 d'un carreau de terre cuite appartenant probablement à l'aménagement du four.

La structure 4 (mur ou lit de fondation?) est fondée nettement plus bas que le mur 6. Sa hauteur totale est d'environ 0,7 m. Les assises du fond ne sont que partiellement constituées de grands blocs. Le remplissage de l'ensemble comprend des pierres de dimensions diverses, en partie taillées, liées par un mortier graveleux. La structure est en outre truffée de tuiles. Elle butte contre la structure 3 avec laquelle elle pourrait cependant être imbriquée, ce que nous n'avons pas pu vérifier lors de la fouille.

La structure 3 (en forme de L) ferme la pièce du côté S et E. De même facture que la structure précédente, elle atteint dans sa partie S une hauteur totale d'environ 0,95 m. Elle est délimitée à l'O par le mur 1 contre lequel elle s'appuie.

Faute de temps, l'angle N-E de la pièce délimitée par les murs 3, 6 et 8-9 n'a pas pu être dégagé. Pour cette même raison, l'agencement de la partie N-E de la pièce nous échappe. L'interruption du mur 8-9 à l'E est peut-être due à la présence d'un seuil.

Un sol en mortier de tuileau d'une épaisseur de 0,02 à 0,03 m (st. 7) était encore visible à l'angle des murs 8-9 et 6, ainsi que le long du mur 6. Le mortier reposait sur un lit de tuiles posées à plat sur la démolition (c. 3 b).

Ni le plan exact, ni la fonction de ce bâtiment ne peuvent être définis d'une manière sûre à l'heure actuelle.

Signalons encore que les murs 6 et 8-9 s'appuient contre le puits (st. 10) et que l'espace les séparant a été comblé par de petits galets liés par du mortier. Le matériel trouvé dans le puits semble fixer son abandon au plus tard vers 250 AD. Le puits fonctionnait-il encore pen-

dant la période 3? La précaution prise de combler le vide le séparant des murs 6 et 8-9 pourrait l'indiquer.

#### Période 4 (début IIIème s. AD?)

Le massif formé par les structures 3 et 4 a été doublé par une maçonnerie ne différant pas de la construction primitive. Sa fondation atteint la même profondeur. Le mur renforcé a une largeur de 1,30 m. Dans sa partie S, ce renforcement forme une abside. L'espace séparant les structures 3 et 4 était rempli de blocs taillés de très grandes dimensions: le plus important atteint 0,7 m de longueur conservée; nous avons dû renoncer à l'extraire. Il faut aussi remarquer que cet espace contenait un matériel très abondant (céramique, os, amphore écrasée). Toutefois, il ne nous a pas été possible de rattacher ce matériel plutôt à la période 3 qu'à la période 4. Le renforcement des murs 3 et 4 reste pour l'instant aussi énigmatique que la fonction de ce bâtiment. Ni la stratigraphie ni le matériel mis au jour ne nous permettent de dater avec précision cette période 4.

#### Période 5 (première moitié du IIIème s. - 350 AD)

Après un abandon temporaire du secteur, un puit (st. 16) est édifié au S de la pièce quadrangulaire (st. 1, 2, 34 et 44), pendant la première moitié du IIIème s. Pour le construire, on a creusé une tranchée large, adossé la structure contre le côté N-E, puis comblé l'espace restant. Il est en pierres sèches, parmi lesquelles on observe de nombreux blocs de réemploi: moellons, plaques de revêtement en terre cuite, tuiles et en particulier un fragment de meule et un bloc de molasse brisé, décoré d'un motif de cercles concentriques en relief (cf. fig. 19, p. 27 et p. 115, no 180 et 181). Le diamètre intérieur du puits est d'environ 1 m; le diamètre extérieur atteint 1,50 m et sa profondeur 1,30 m. Le puits était surmonté d'une margelle en molasse partiellement conservée (cf. fig. 20, p. 27). Il était rempli de terre noirâtre, de pierres et de céramique. C'est probablement un mouvement de la nappe phréatique qui a entraîné l'effondrement de la structure par tassement des couches avoisinantes. Le matériel céramique recueilli à l'intérieur du puits permet de fixer son abandon vers 350 AD. La date de son édification est impossible à préciser. Il semble avoir été construit dans la démolition, puisque le remplissage de sa tranchée de fondation ne se différencie pas de la couche de destruction 3 a, dont une partie a dû

servir de niveau de marche dans cette zone.

Le puits n'est pas en relation directe avec les autres structures du secteur I. Il est peut-être contemporain de la structure 14. Cette fosse circulaire remplie de scories de fer (strati. 16, cf. fig. 36 et 37, p. 44), dont il a été question dans le paragraphe consacré à la période 1 et qui a perçé le sol de la pièce quadrangulaire, pourrait être en relation avec les activités industrielles attestées dans le secteur II (cf. p. 57).

#### Hors phase

La structure 12 (cf. fig. 21 et 22, p. 28) ne peut être inclue dans aucune période précise. Il s'agit d'un soubassement ou d'un empierrement en pierres sèches accompagnées de tuiles et de briques, établi dans la couche de démolition 3 b, comme les structures 8-9 et 11. Leur contemporanéité n'est cependant assurée par aucun lien stratigraphique.

#### 4. LIEN ENTRE LE SECTEUR I ET LE SONDAGE 15 (cf. p. 45 à 51)

La comparaison entre les stratigraphies 2 et 14 (fig. 28 et 33, p. 42 b et 42 b') nous révèle une succession de couches dissemblables. Si les trois premières (depuis la surface) sont identiques, le sol argileux (c. 4 b) n'apparaît pas dans le sondage 15. Rappelons que ce sol est rattaché au mur 11 et date de la 3ème période définie plus haut. La couche 4 d (sol argileux st. 20) est également absente du sondage 15. Inversément, le sable propre (c. 4 n) mentionné dans le sondage 15 ne se retrouve pas dans notre secteur. Le seul lien possible est constitué par la couche 5 b qui pourrait être assimilée à la couche 5 du sondage 15. Il s'agit dans les deux cas d'une couche argileuse partiellement rubéfiée. Toutefois, dans le sondage 3 du secteur I, cette couche ne se différencie pas nettement des niveaux inférieurs. Ainsi la couche 6 b, qui se trouve sous le niveau brûlé des sondages 3 et 15 (c. 6 b, sondage 3 = c. 6 d, sondage 15) semble perturbée par endroits (cf. fig. 22, p. 28). Cette perturbation explique la datation très basse de cette couche (Flaviens - Trajan).

Il se peut que la couche 6 c du sondage 3, percée par des fosses, soit analogue à la couche d'occupation 6 f du sondage 15. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de poursuivre la fouille à cet endroit-là.

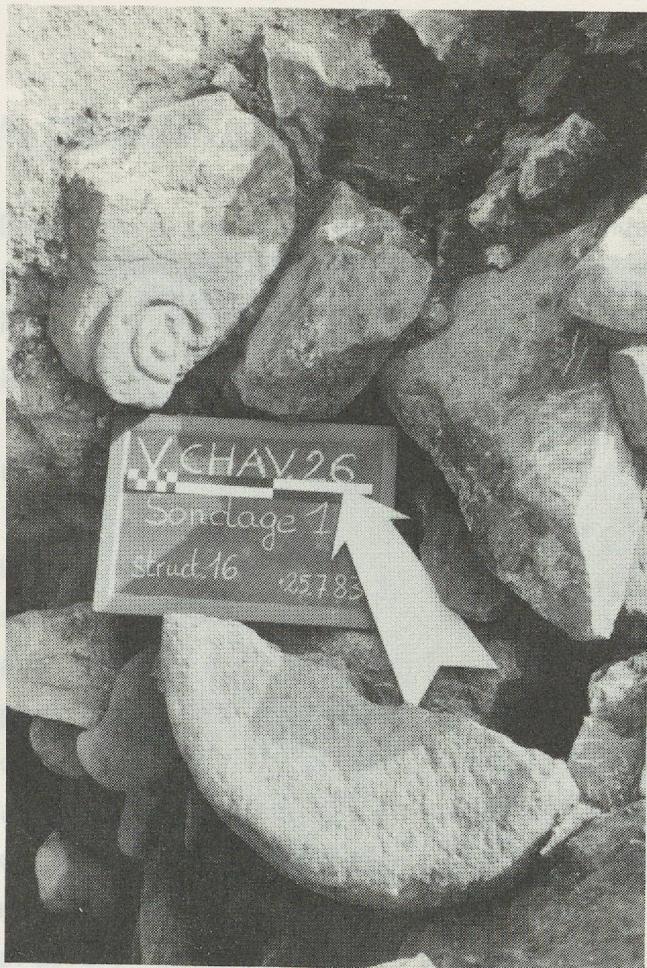


Fig.19 Secteur I, structure 16 (puits), avec fragment de meule et bloc de molasse sculpté.



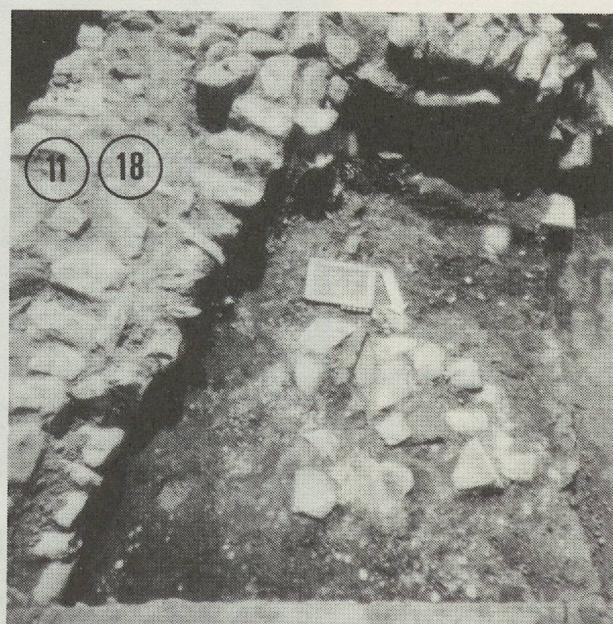
Fig.20. Secteur I, sondage 1, structure 16 (puits).

verser de déchets dans la fosse. Le puits n° 12 est dans le secteur I, au sud de l'oppidum.



Fig.21 Secteur I, sondage 3, apparition de la structure 12 (empierrement).

Fig.22 Secteur I, sondage 3, couche 6b.



## 5. CONCLUSION - DIRECTION DE RECHERCHE

Dans notre secteur, comme dans le sondage 15, les plus anciens témoignages d'une occupation remontent à la première moitié du Ier s. AD. Nous ne les avons pas pris en considération dans notre décompte de périodes, d'une part parce que les témoignages proviennent d'une zone limitée et partiellement fouillée, d'autre part, parce qu'ils ne sont rattachables à aucune structure (pour cette période ancienne du site, le lecteur se référera à l'analyse du sondage 15 [cf. p. 45]).

Cette réserve faite, nous pouvons reconstituer l'histoire de notre secteur comme suit:

aux structures de la période 1, orientée N0/SE, s'ajoute à la 2ème période le four de potier (st. 27); un peu plus tard, les murs en terre et en bois (st. 22, 24 et 35) disparaissent. Le même sort est réservé au four qui a partiellement cédé sa place aux murs 4 et 6. Pendant cette période 3 apparaissent également les murs 3 et 8-9 ainsi que le mur 11. Il est fort probable que les structures maçonnées de la première période aient subsisté soit comme élévation, soit comme fondations. La structure 1 en tout cas se maintient jusqu'au IVème s., comme le prouve le tesson de céramique du type Lamboglia 1/3 retrouvé sur son sol (K 2472). La période 4 n'est caractérisée que par le renforcement des murs de la période précédente.

Il se peut qu'après ces quatre périodes on ait assisté à un abandon momentané du site. Le puits (st. 16) du sondage 1, et la fosse du sondage 4 (st. 14) pourraient être mis en relation avec l'activité industrielle constatée dans le secteur II (voir p. 57). Cette réoccupation, qui remonte au IVème s. AD, remet en cause la thèse de l'abandon définitif du vicus après les invasions barbares du milieu du IIIème s. AD. D'une manière générale, l'atelier de potier mis au jour est le huitième observé à Vidy<sup>1</sup>. Contemporain de l'officine du secteur 23, installé lui aussi dans une cour, il fonctionnait isolément à l'intérieur même d'un quartier d'habitation, dont l'organisation générale ne pourra être précisée qu'à la suite de fouilles extensives. Dans l'immédiat, une meilleure compréhension du secteur I exigerait l'ouverture d'un sondage au N-O du four et du puits (st. 10) ainsi que dans la prolongation de la structure 3.

---

1. Cf. Ateliers de Lousonna.

## COUCHES SECTEUR I

No	Situation	Description	Datation	No de complexe
1	Tout le site	terre végétale		
2	Tout le site	limon gris		
3 a	Tout le site	couche de démolition romaine brun noirâtre	Ier-IVème s. AD	2457-2461-2469- 2470-2486-2542
3 b	Sect. I, sond. 3, à l'E st. 11/18 et 6	idem, mais avec une coloration différente	Ier s. AD	2477-2481-2483- 2487
3 c	idem	idem, mais avec une coloration différente	fin Ier s. AD	2516-2517-2544
4 a	Sect. I, sond. 3, à l'O st. 6 jusqu'au four	sol argileux brun-jaune, légèrement graveleux	150-250 AD	2521
4 b	Sect. I, sond. 3, à l'O st. 11/18 et au N st. 8-9	sol argilo-limoneux jaune-brun (st. 19)	fin Ier-250 AD	2541
4 c	Sect. I, sond. 3, à l'O st. 11/18 et au N st. 8-9	sable-gravier	fin Ier s. AD	2551
4 d	Sect. I, sond. 3, à l'O st. 11/18 et au N st. 8-9	sol argileux brun-jaune (st. 20)		
4 e	Sect. I, sond. 3, à l'E st. 11/18 et au N st. 8-9	sol argileux jaune, très compact dans sa partie supérieure et contenant des fragments d'argile cuite (st. 21 et 23?)	40-100 AD	2566
4 f	Sect. I, sond. 4, intérieur st. 1, 2, 34 et 44	sol en mortier (st. 13)		

## COUCHES SECTEUR I

No	Situation	Description	Datation	No de complexe
4 g	Sect. I, sond. 1 et 2, à l'E st. 1, surface limitée	sol graveleux-sableux (st. 17)		
4 h	Sect. I, sond. 2, à l'E st. 1, le long du mur	niveau de travail avec éclats de pierres	520 VP 720-	
4 i	Sect. I, sond. 1 et 2, à l'E st. 1 et au S st. 3 + au N st. 16	couche sablo-limoneuse (st. 32) avec fragments de molasse fusée	20-100 AD	2535-2536-2537-2561-2578-2589
4 j	Sect. I, sond. 2, à l'E st. 1.	Sable gris gravilloneux (campagne) et 10	0-20 VP	
4 k	Sect. I, sond. 4, intérieur st. 1, 2, 34 et 44	sable gris-brun avec lentilles limoneuses et charbonneuses	1500 1500-1500-1500	2574
4 l	Sect. I, sond. 3, extrémité N-E	sable gris clair pur		
4 m	Sect. I, sond. 3, à l'O st. 11/18 et au N st. 8-9	sables-limons jaune ocre	1500-1500-1500	
4 n	Sect. I, sond. 4, intérieur st. 1, 2, 34 et 44	sable gris gravilloneux, charbonneux par endroits		
5 a	Sect. I, sond. 3, au S st. 10, côté E de la tranchée	couche d'incendie noirâtre sableuse avec fragments de tuiles	1500-1500-1500-1500	1500-1500-1500-1500

## COUCHES SECTEUR I

No	Situation	Description	Datation	No de complexe
5 b	Sect. I, sond. 3, à 1'0 st. 11/18 et au N st. 8-9	sol argileux contenant de l'argile rubéfiée (st. 33)	1er S. AD	2584
5 c	Sect. I, sond. 3, au N retour st. 11/18	fine couche d'incendie noirâtre		
5 d	Sect. I, sond. 1, au S st. 1	fine couche d'incendie noirâtre		
6 a	Sect. I, sond. 3, au S st. 10 (tran- chée strati. 3)	sable-gravier jaunâtre	Auguste	2595
6 b	Sect. I, sond. 3, à 1'0 st. 11/18 et au N st. 8-9	couche perturbée graveleuse contenant des galets et quelques tuiles		2588
6 c	idem	couche argileuse foncée, sablonneuse par endroits	0-50 AD	2593
6 e	Tranchée Q, mètres 37 à 39	sables graveleux jaunes (remblais)	0-50 AD	2567
7	Tout le secteur	limon sablonneux brun jaunâtre vierge		
8	idem	sable gris vierge		
P 1)	Sect. I,	couche sablonneuse noirâtre, avec fragments de tuiles	50-700 VP	2550-2569- 2570-2571-
P 2)	sond. 3,	lentille argileuse avec fragments d'enduit peint		2590-
P 3)	intérieur puits	couche limoneuse brune		2591-2596-
P 4)	[st. 10]	couche noirâtre		2652
P 5)		couche limoneuse brune		

No 21093

Description

No qd complexe

CONCHÉ 2 SECOURS I

Dessin

## STRUCTURES SECTEUR I

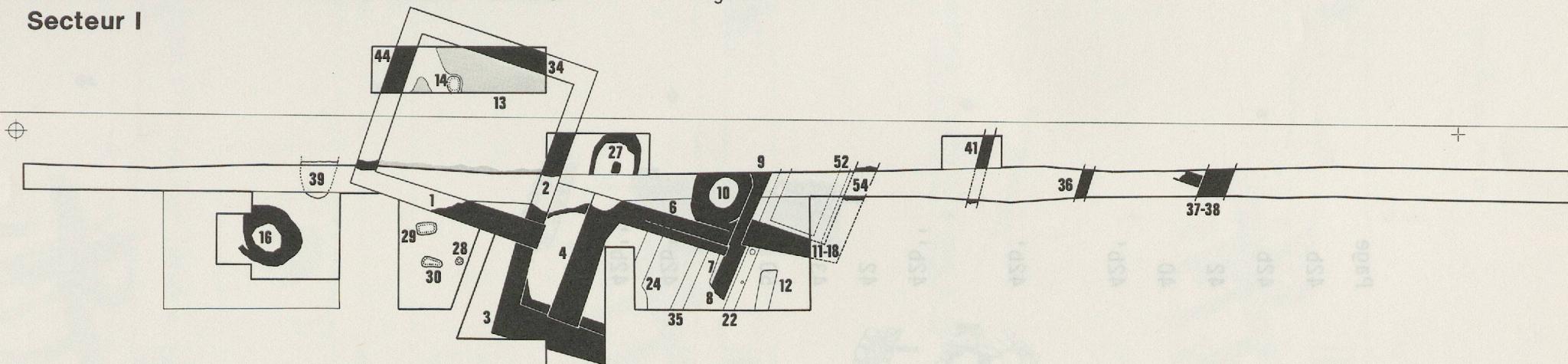
No	Sondage	Alt. max.	Alt. min.	Rattaché à	Perfore par	Perfore par	Entame par	Entame par	Scelle par	Description
1	2	380.16	378.59	c. 4f, 4h, 4i, 4j, 4k	c. 4k, 7		c. 8		c. 3c	mur maçonnerie
2	2	380.26	379.10	c. 4j	c. 7		c. 8		c. 3a	mur maçonnerie
3	2	380.13	379.16						c. 3a	mur maçonnerie
4	2	380.35	379.66						c. 3a	mur maçonnerie
6	3	380.43	380.17						c. 3a	mur maçonnerie
7	3	380.39	380.35	st. 6 et 8-9					c. 3a	sol en mortier de tuileau
8-9	3	380.52	380.20						c. 3a	mur maçonnerie
10	3	380.50	378.60	c. 4a	c. 5a, 6a, 7		c. 8		c. 3a	puits
11	3	380.62	379.37	c. 4b	c. 3b, 3c		st. 18		c. 3a	mur en pierres sèches fondation ou empierrement
12	3	380.56	380.40						c. 3a	en pierres sèches
13	4	379.90	379.68	st. 1, 2,					c. 3a	sol en mortier
14	4	379.92	379.51	st. 13	(c. 4f)		c. 4k		c. 3a	fosse
15	1	379.63	379.45	c. 3a					c. 3a	trou de poteau
16	1	379.73	378.46	c. 3a?	5d, 7				c. 3a	puits en pierres sèches
17	2	379.82	379.77						c. 3a	sol en gravier
18	3	380.40	378.77	c. 4e					st. 11	mur maçonnerie
19	3	380.38	380.10	st. 11					c. 3a	sol en argile
20	3	380.21	380.09	st. 18					c. 4b, 4c	sol en argile
21	3	380.15	379.99	st. 18, 22					c. 3c	sol en argile

STRUCTURES SECTEUR I

## NUMÉROTATION DES STRUCTURES

### Secteur I

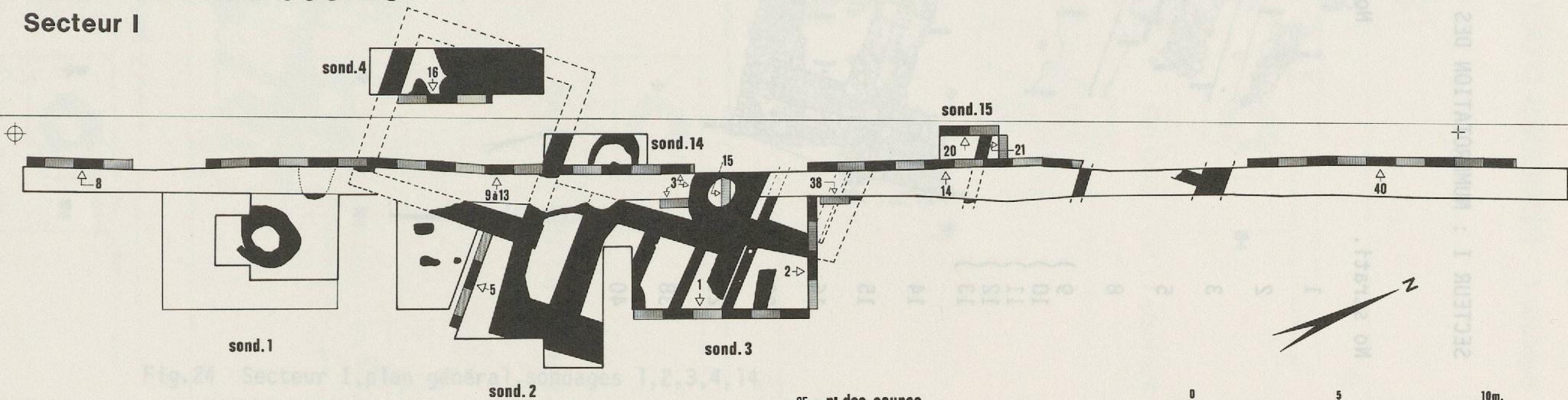
Fig.23



14 = n° de structure

## SITUATION DES COUPES

### Secteur I



25 = n° des coupes

## SECTEUR I : NUMEROTATION DES COUPES FIGUREES

No strati.	No fig.	Page
1	27	42b
2	28	42b
3	30	42
5	26	40
8	31	42b'
9 )		
10 )		
11 )	32	42b'
12 )		
13 )		
14	33	42b''
15	29	42
16	36	43
20	39	50
21	40	50
38	34	42b''
40	35	42b'''

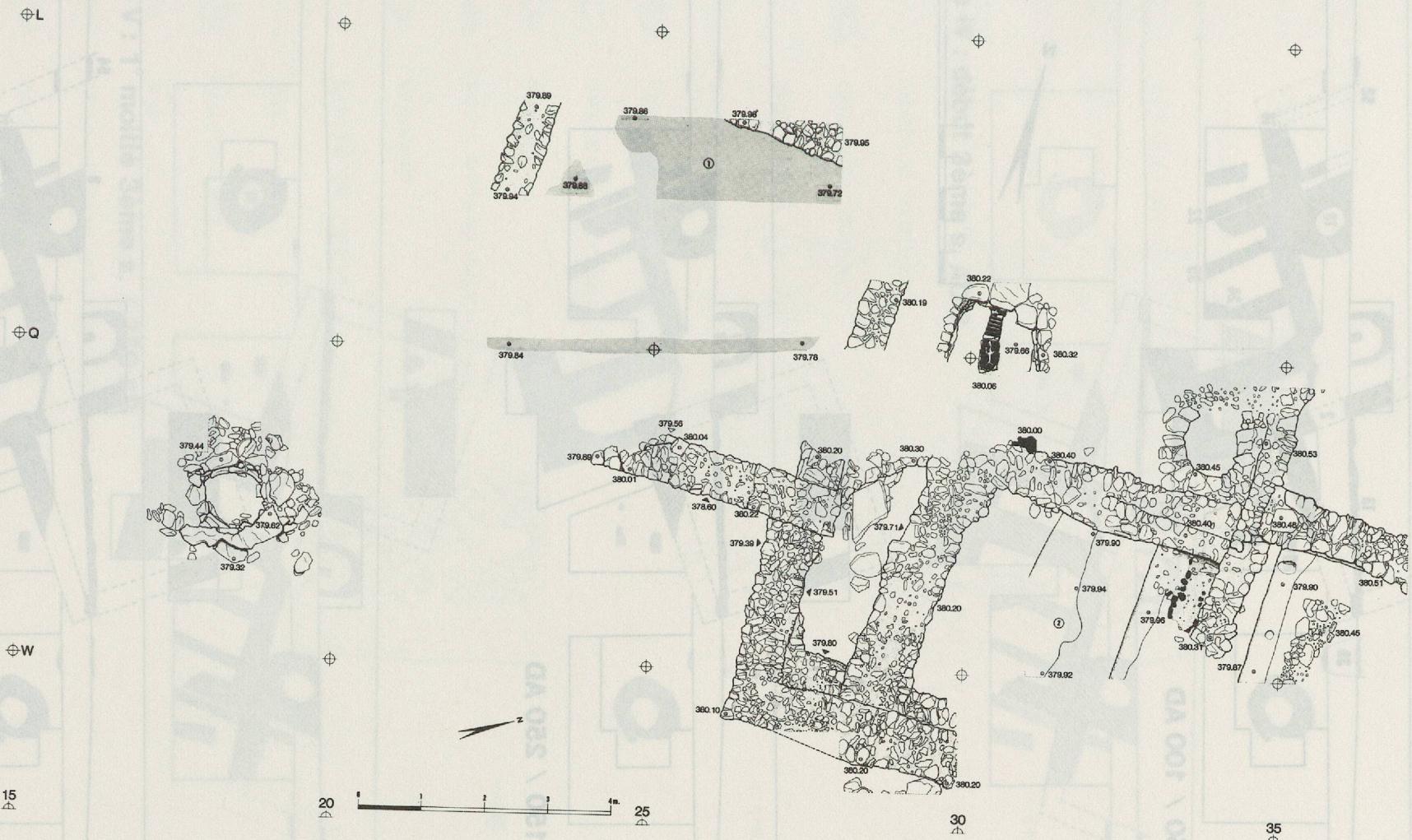
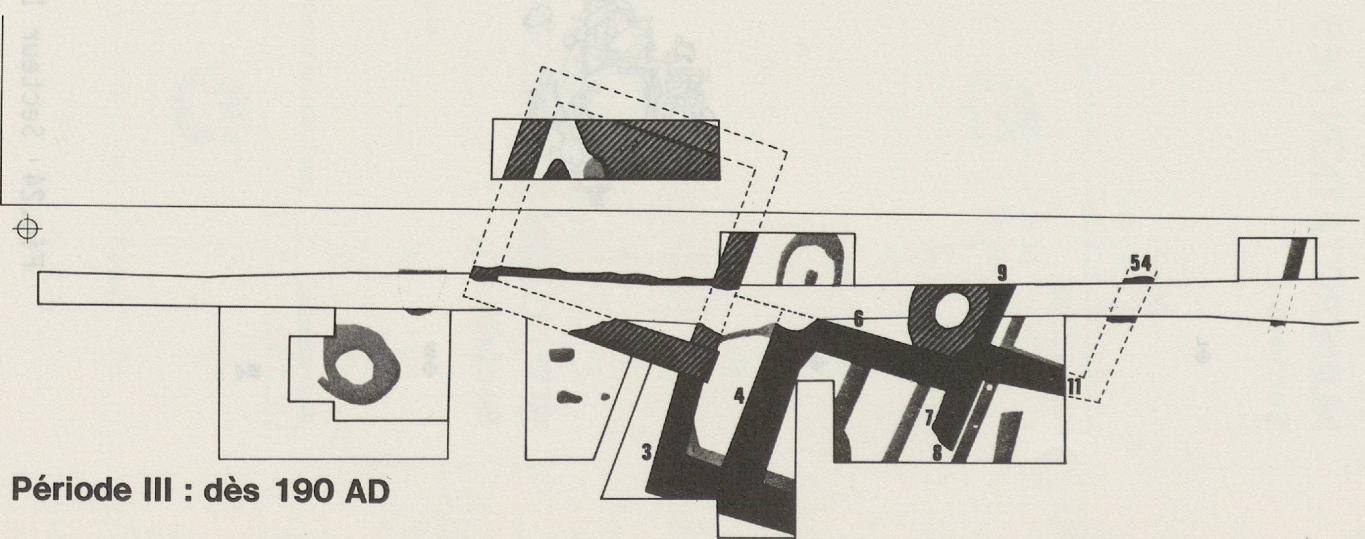
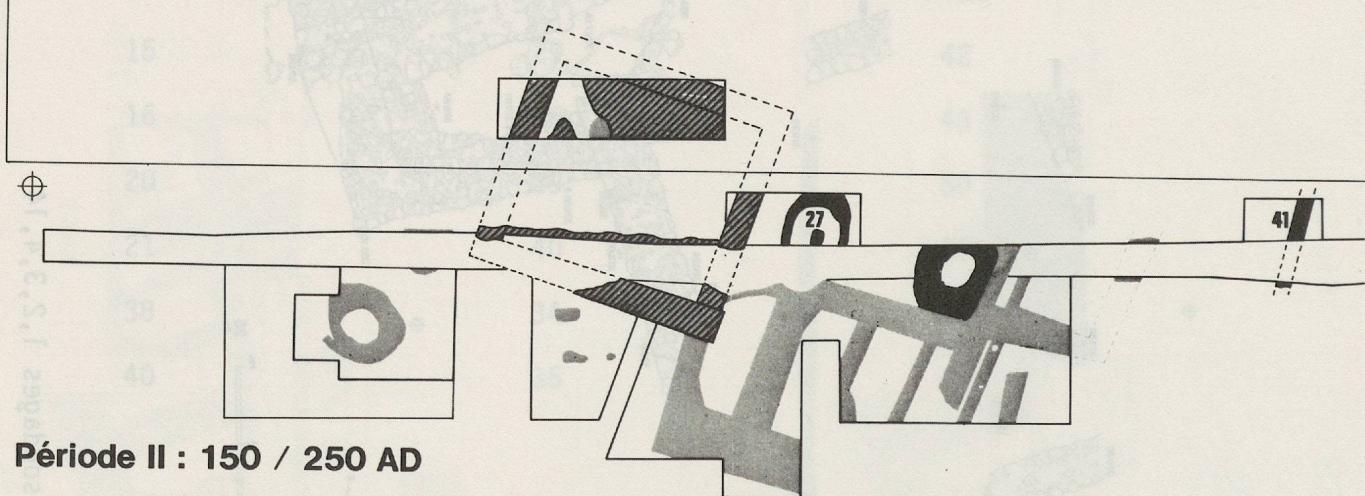
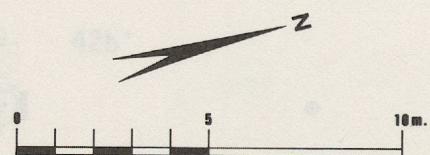
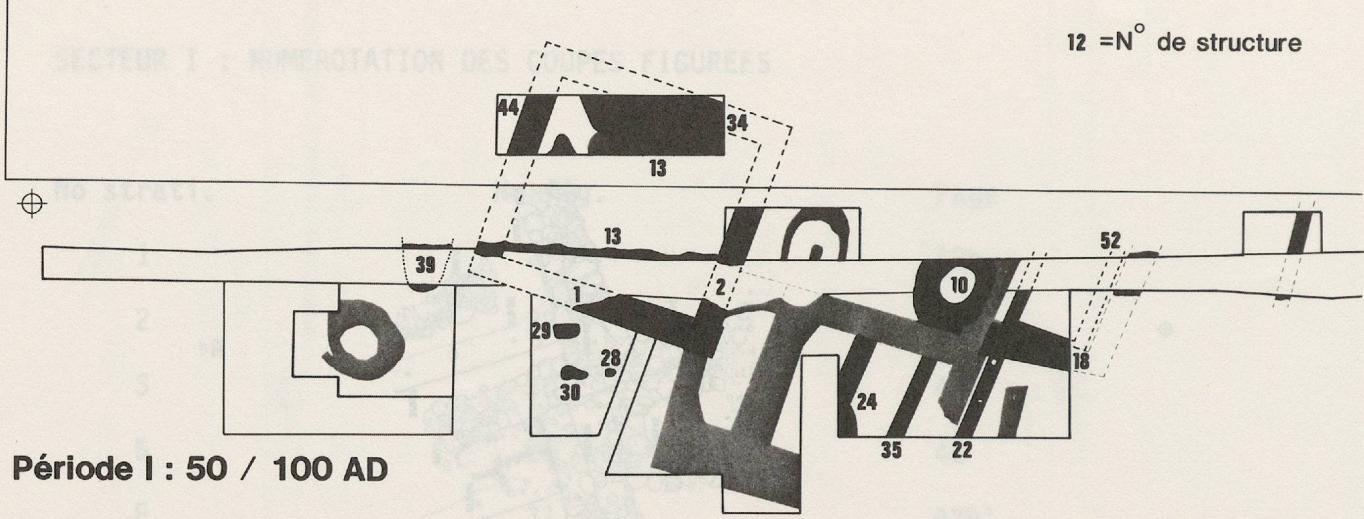


Fig.24 Secteur I, plan général, sondages 1,2,3,4,14

**Secteur I PERIODES D'OCCUPATION**

Fig.25

12 = N° de structure



## TABLE DES SYMBOLES (Stratigraphies)

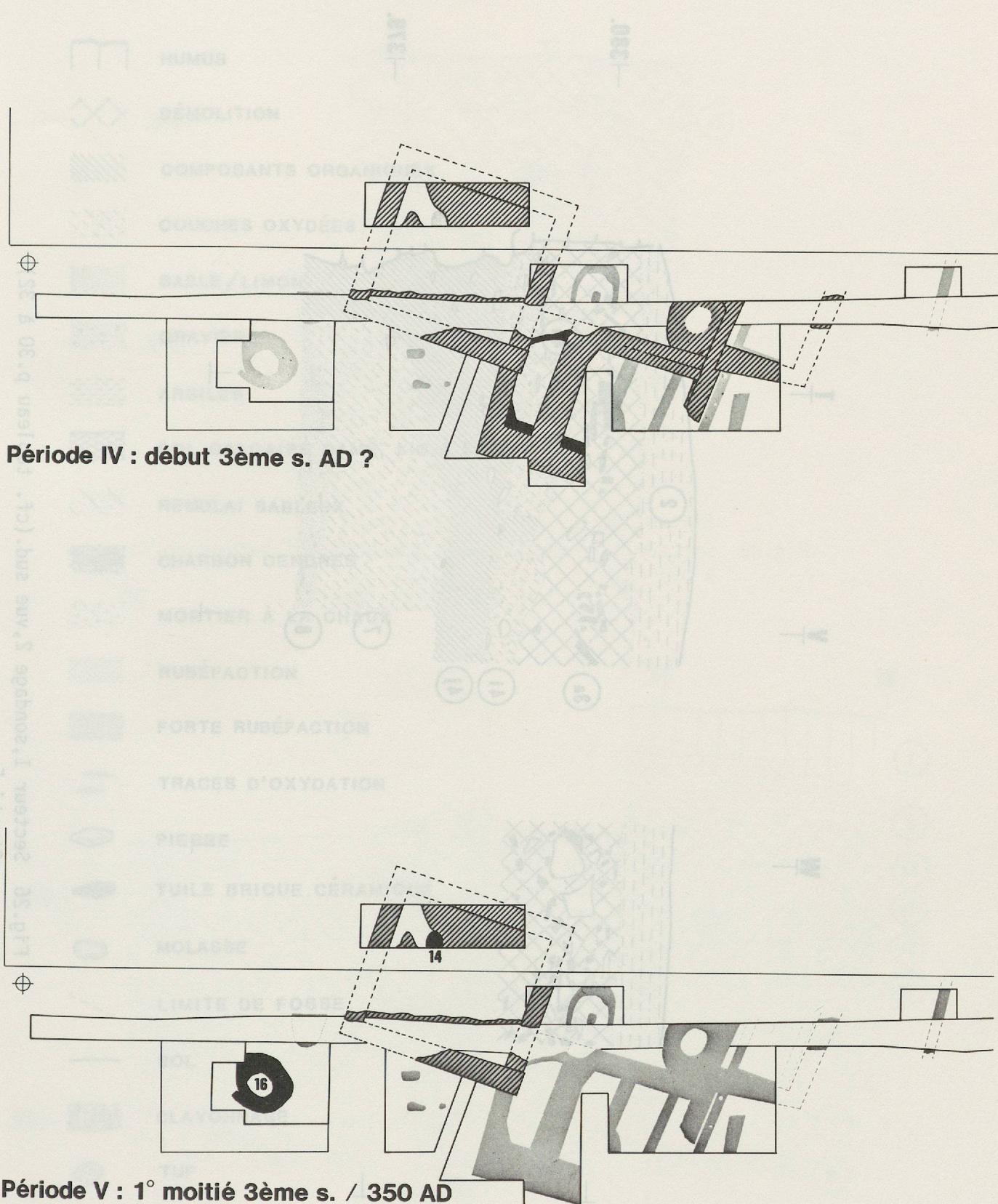


Fig.25b

— 380.  
— 379.

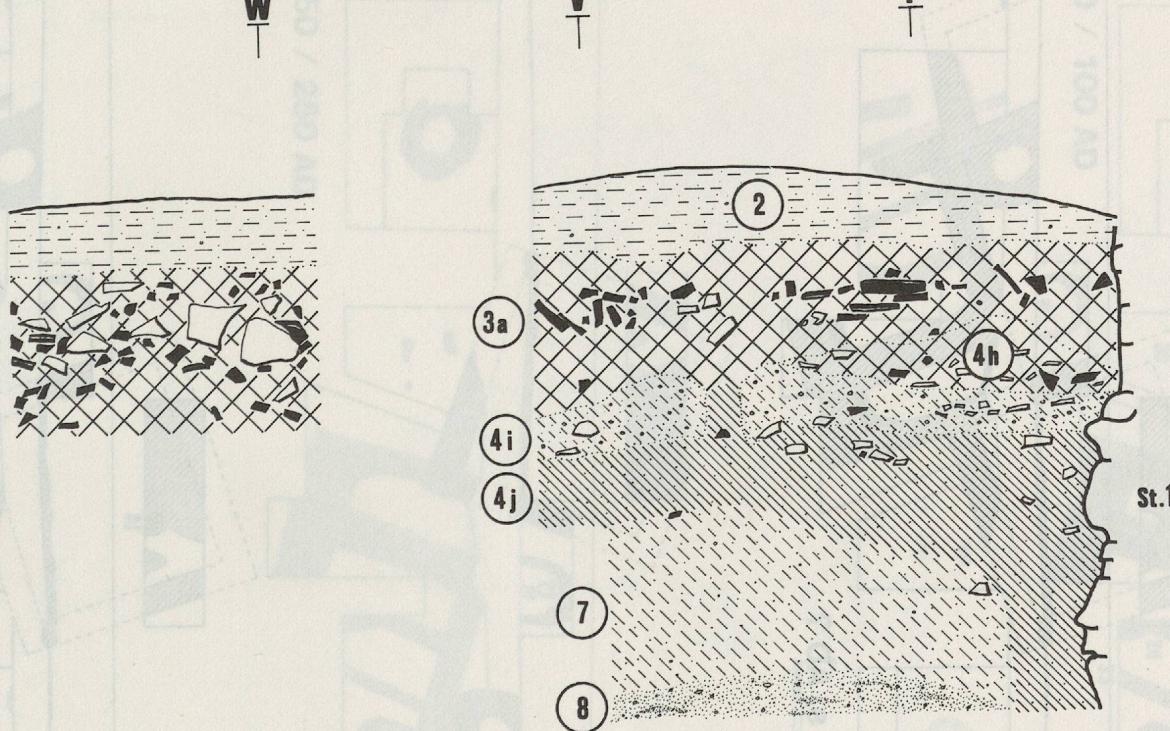


Fig.26 Secteur I, sondage 2,vue sud.(cf. tableau p.30 à 32)  
Strati.5

## TABLE DES SYMBOLES (Stratigraphies)

-  HUMUS
-  DÉMOLITION
-  COMPOSANTS ORGANIQUES
-  COUCHES OXYDÉES
-  SABLE / LIMON
-  GRAVIERS
-  ARGILES
-  SOL CALCAIRE DAMÉ, LIÉ À LA CHAUX
-  REMBLAI SABLEUX
-  CHARBON CENDRES
-  MORTIER À LA CHAUX
-  RUBÉFACTION
-  FORTE RUBÉFACTION
-  TRACES D'OXYDATION
-  PIERRE
-  TUILE BRIQUE CÉRAMIQUE
-  MOLASSE
-  LIMITÉ DE FOSSE
-  SOL
-  CLAYONNAGE
-  TUF
-  FRAG. D'ENDUITS PEINTS
-  COQUILLES

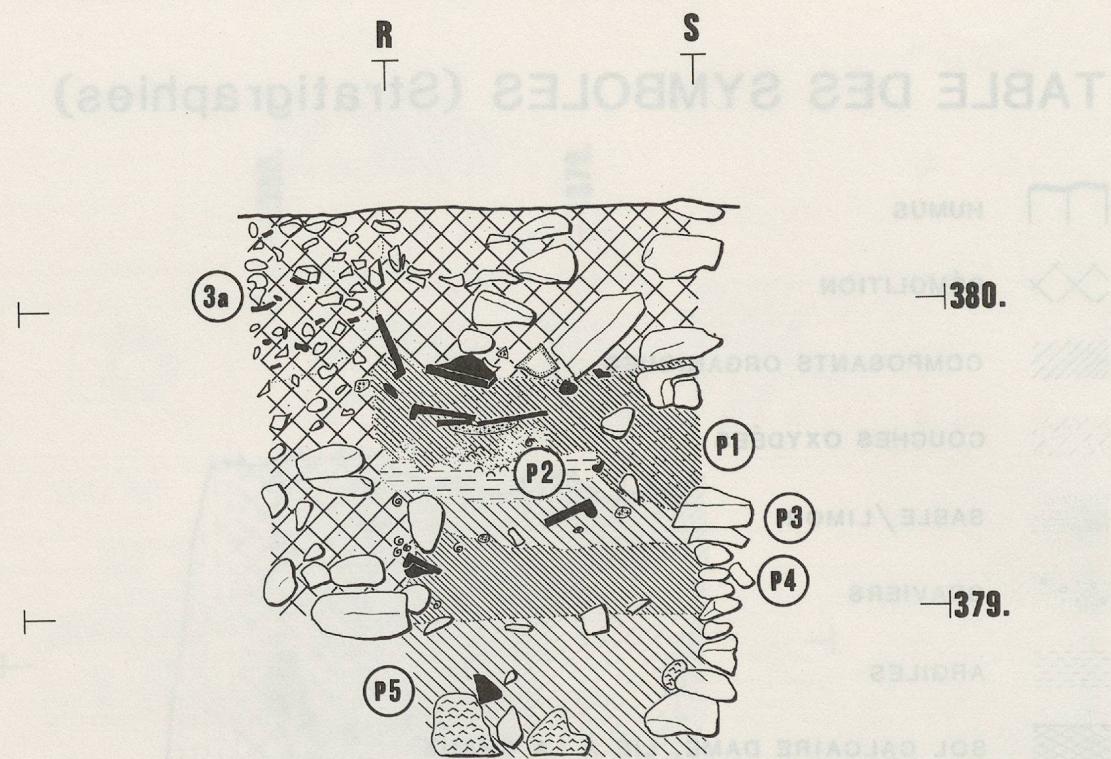


Fig.29 Secteur I, coupe du puits vue Nord. (cf. tableau p.30 à 32)

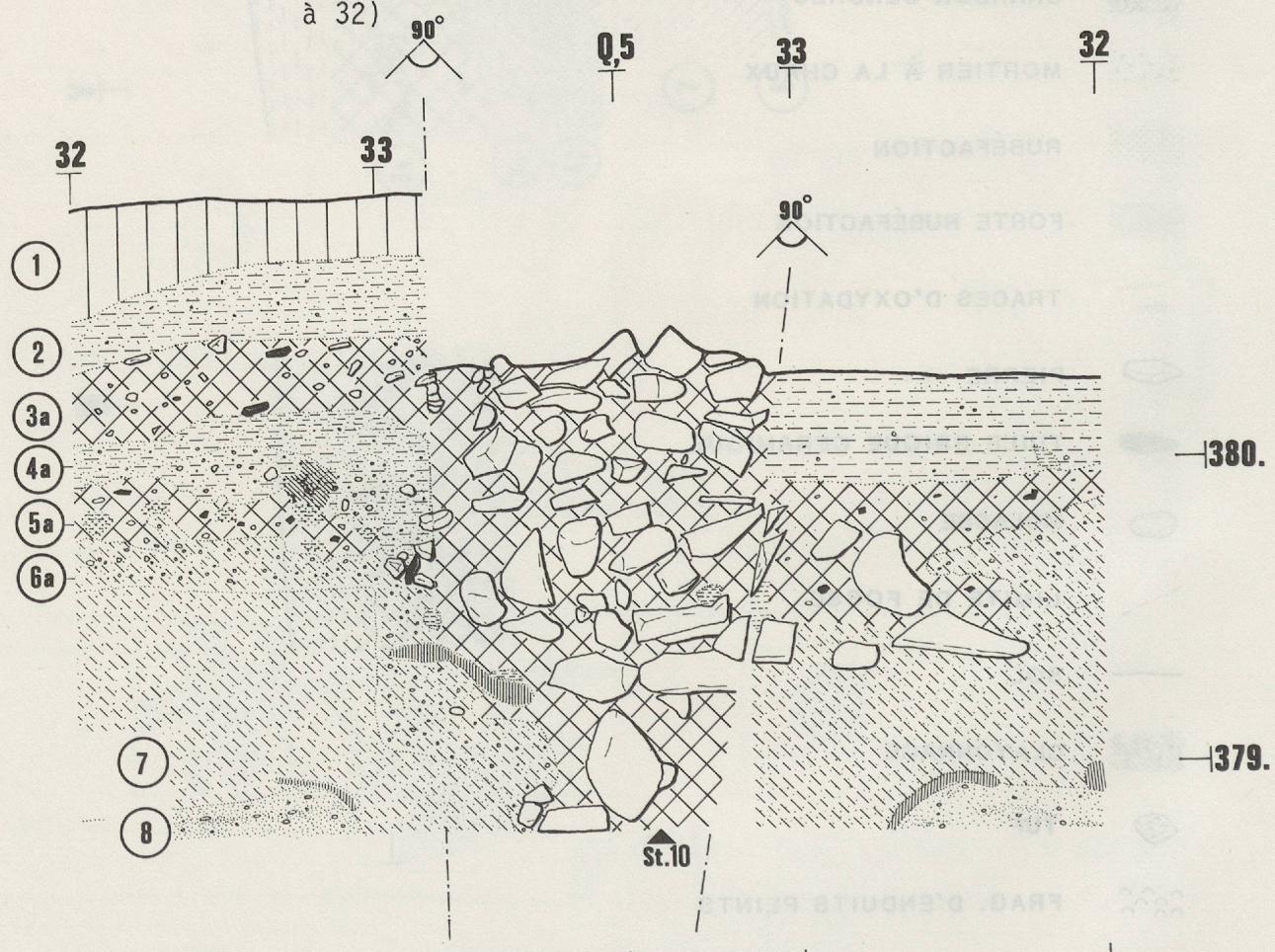


Fig.30 Secteur I, parement extérieur du puits, vue Nord.  
(cf. tableau p.30 à 32)  
Strati.3

Fig.27 Secteur I, sondage 3,vue Est.(cf. tableau p.30 à 32)  
Strati.1

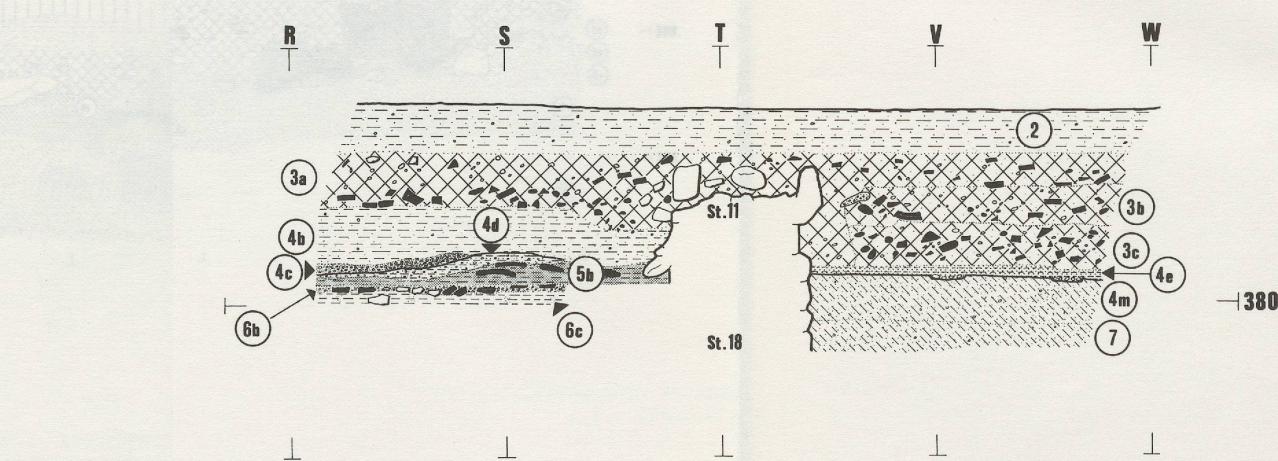
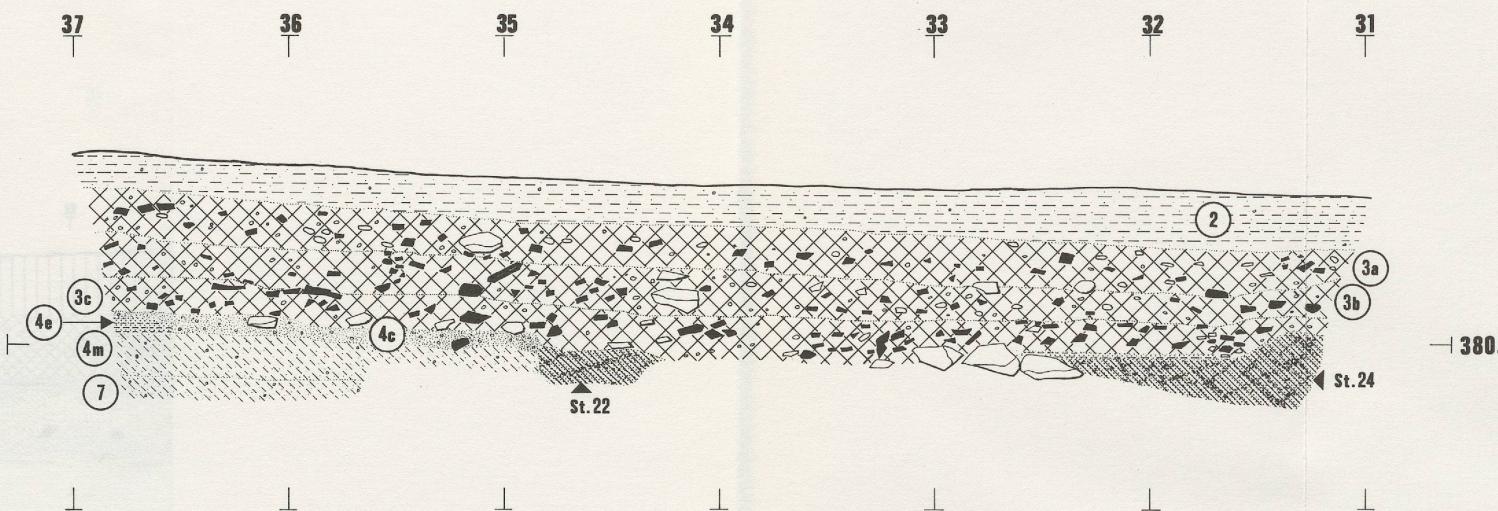


Fig.28 Secteur I, sondage 3,vue Nord.(cf. tableau p.30 à 32)  
Strati.2

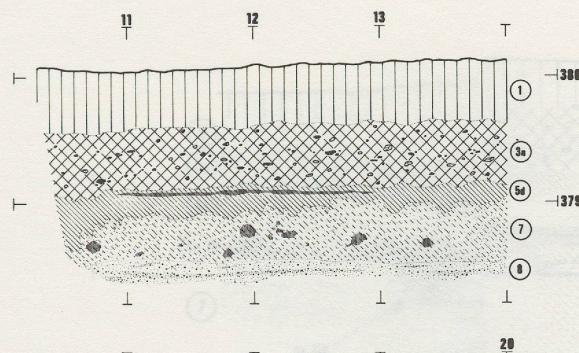


Fig.31 Secteur I, tranchée de référence, vue Ouest.  
(cf. tableau p. 30 à 32)  
Strati. 8

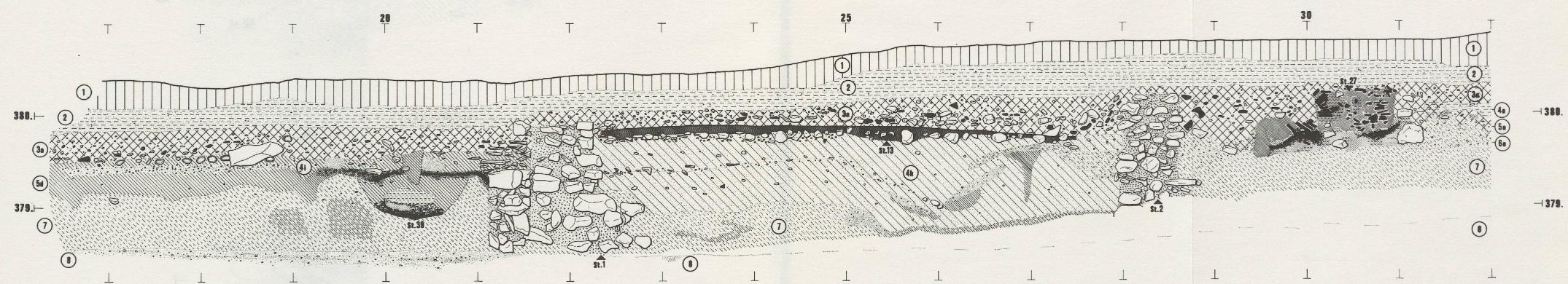


Fig.32 Secteur I, tranchée de référence, vue Ouest.  
(cf. tableau p. 30 à 32)  
Strati. 9 à 13

Fig.34 Secteur I, tranchée de référence  
(cf. tableau p. 30 à 32)  
Strati. 14 à 25

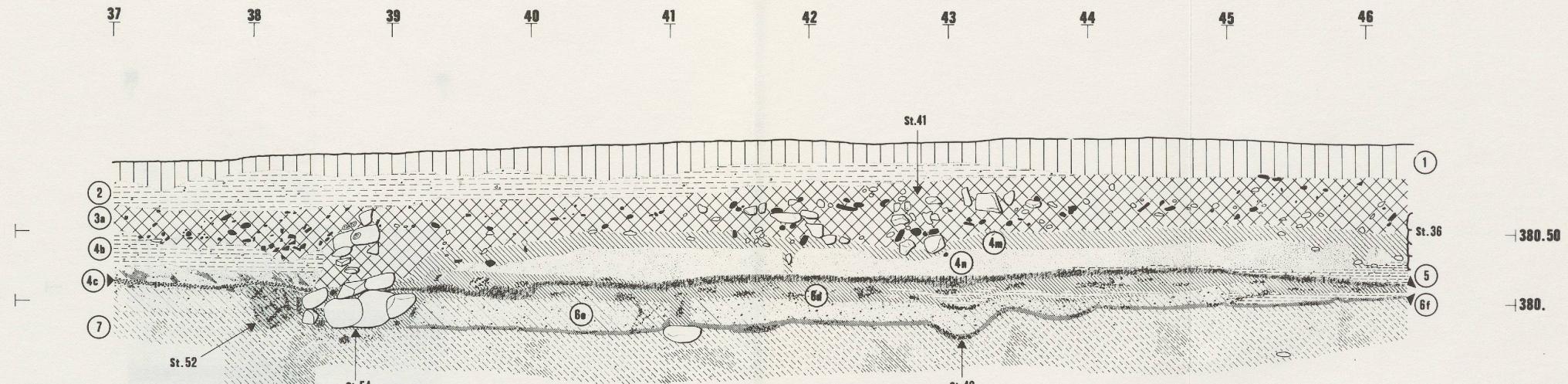
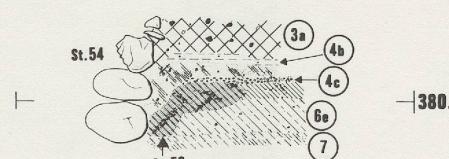


Fig.33 Secteur I, tranchée de référence, vue Ouest.  
(cf. tableau p.30 à 32)  
Strati. 14

Fig.34 Secteur I, tranchée de référence, vue Est.  
(cf. tableau p. 30 à 32)  
Strati. 38



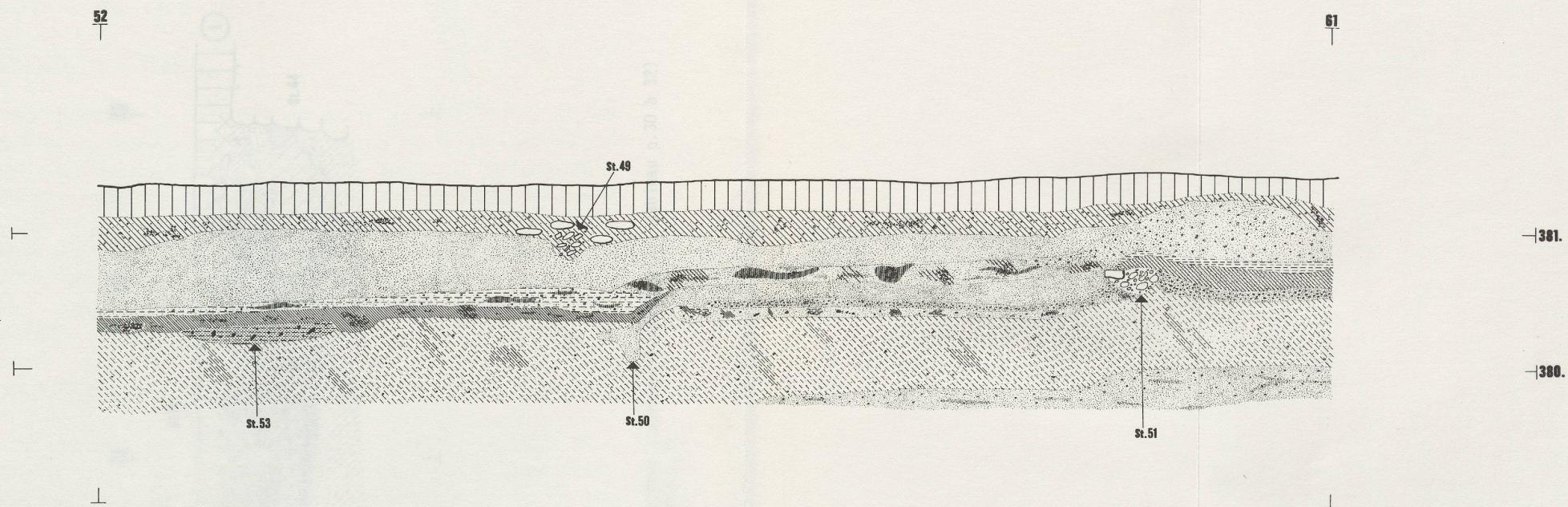


Fig.35 Secteur I, tranchée de référence, vue Ouest.  
(cf. tableau p. 30 à 32)  
Strati. 40

### 1. INTRODUCTION

Ce sondage est situé dans la partie sud de l'aire de fouilles initiale Q. Il mesure 20 mètres de long et 4 mètres de large. Il a été effectué au moyen d'un plan général (fig. 23) et d'un plan détaillé (fig. 24).

### 2. OBJECTIFS ET STRATIGRAPHIE

La stratigraphie de ce sondage (fig. 24) montre que la plus grande séquence des couches correspond à la plus grande hauteur d'occupation de l'habitat. Des traces de battements de bois et de terre recouvertes par des structures (cf. strati. 1a, fig. 3a) sont les dernières structures signalées surtout à l'ouest de la coupe.

Ensuite, au plus au sud, au niveau de la strati. 1, un élargissement de la coupe.

Le stratigraphique dessiné ci-dessous n'est pas le plus au sud dans le premier niveau.

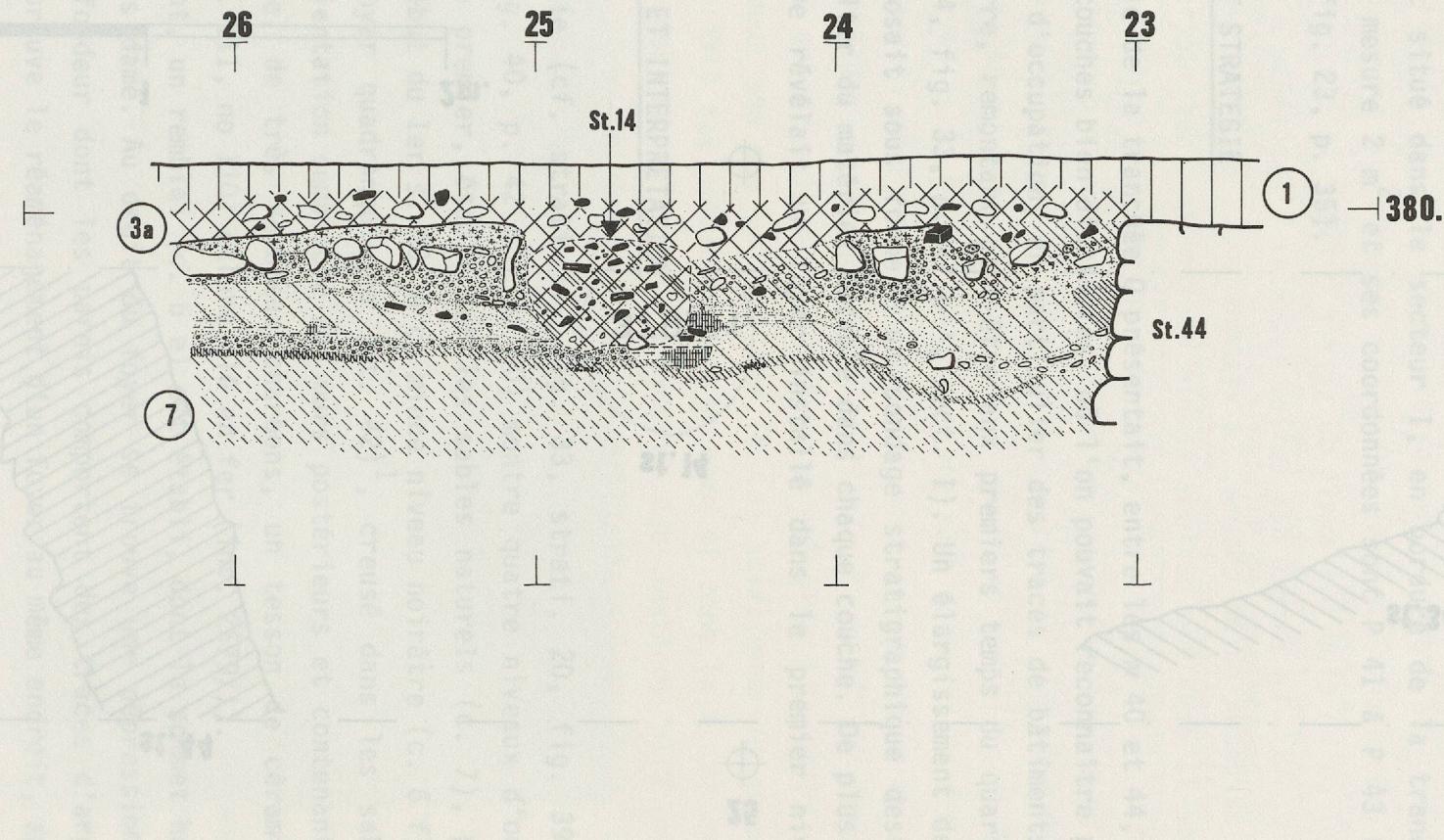


Fig.36 Secteur I,sondage 4,vue Est.(cf. tableau p.30 à 32)  
Strati.16

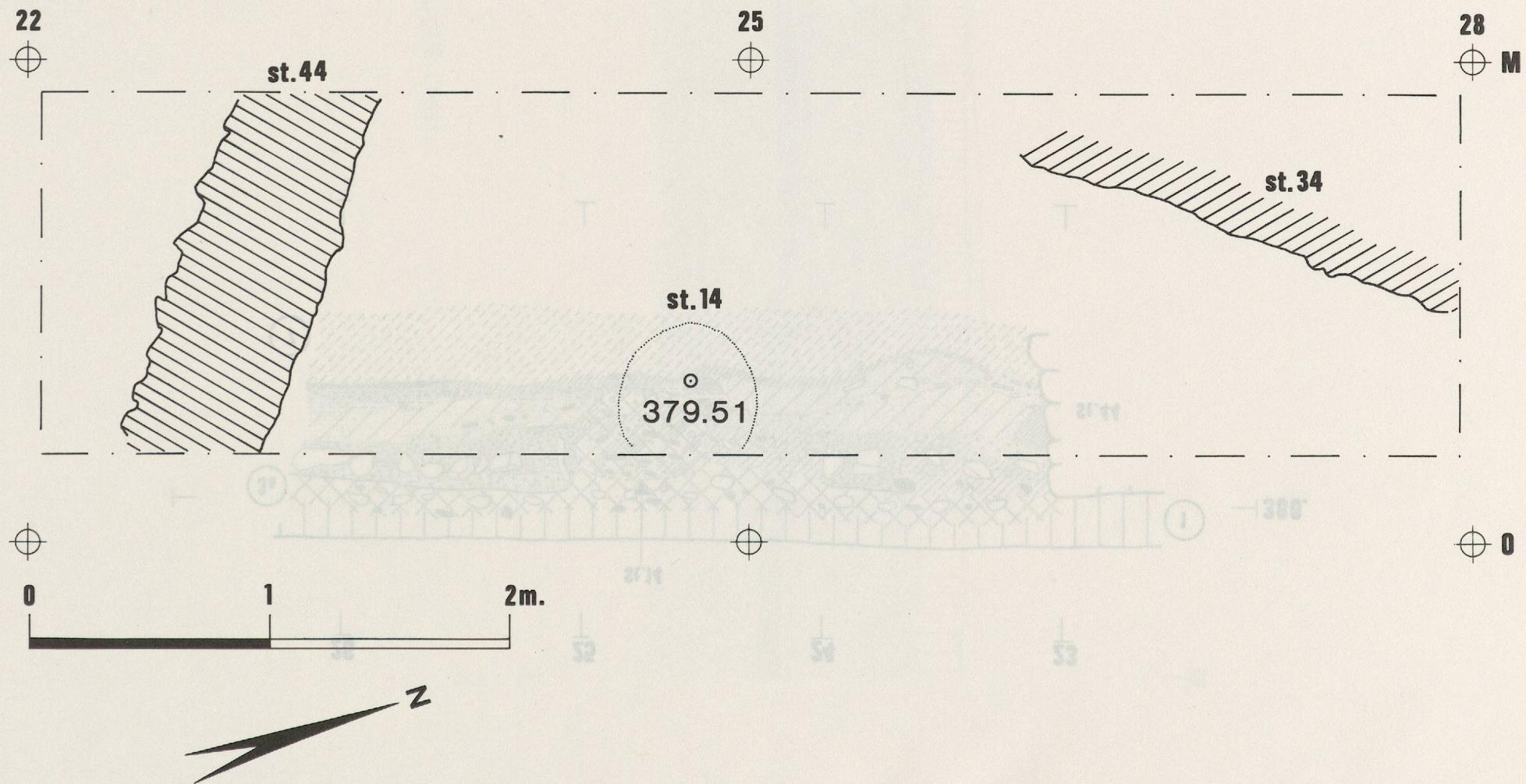


Fig.37 Secteur I, sondage 4,situation de la structure 14.

## SONDAGE 15

### 1. SITUATION

Ce sondage est situé dans le secteur I, en bordure de la tranchée initiale Q. Il mesure 2 m<sup>2</sup> et ses coordonnées sont P 41 à P 43 (cf. plan général, fig. 23, p. 35).

### 2. OBJECTIFS ET STRATEGIE

La stratigraphie de la tranchée Q présentait, entre les m 40 et 44, une succession de couches bien distinctes, où l'on pouvait reconnaître plusieurs niveaux d'occupation, en particulier des traces de bâtiments de bois et de terre, remontant peut-être aux premiers temps du quartier (cf. strati. 14, fig. 33, p. 42 b'', sect. I). Un élargissement de la tranchée s'imposait sous forme d'un sondage stratigraphique destiné surtout à récolter du matériel datable dans chaque couche. De plus, au m 43, la coupe révélait un foyer installé dans le premier niveau d'occupation.

### 3. DESCRIPTION ET INTERPRETATION

La stratigraphie (cf. strati 14, fig. 33, strati. 20, fig. 39 et strati. 21, fig. 40, p. 42 b'' et 50) montre quatre niveaux d'occupation dont le premier, établi sur les sables naturels (c. 7), peut être daté du début du Ier s. AD. A ce mince niveau noirâtre (c. 6 f) se rattache un foyer quadrangulaire (st. 42)<sup>1</sup>, creusé dans les sables naturels, d'orientation semblable aux murs postérieurs et contenant de l'argile brûlée, de très nombreux charbons, un tesson de céramique augustéenne (p. 111, no 110) et une clé en fer (inv. 2579/1).

Assez rapidement, un remblai (c. 6 e) est établi, dont le sommet horizontal est très damé. Au droit du foyer se trouve une dépression de 0,06 m de profondeur dont les parois comportent des traces d'argile rubéfiée, qui prouve le réaménagement d'un foyer au même endroit, après remblai.

Le sol damé de ce remblai sert de base, vers le milieu du Ier s. AD, à

---

1. Largeur: 0,30 m; longueur minimale: 0,50 m; profondeur: 0,10 m (cf. fig. 41, p. 51).

la construction de bâtiments en clayonnage. On a pu distinguer un mince niveau d'occupation (c. 6 d) surmonté d'une épaisse couche de démolition (c. 5, K 2562). Vu son exiguité, le sondage n'a livré aucune trace de sablière basse ni de trou de poteau en relation avec ces constructions, mais une abondance de gros charbons de bois et de fragments d'argile cuite provenant des parois de torchis. La plupart de ces fragments présentent une face plane, un négatif de branchage (diamètre: 0,01 m) ou un clou qui avait dû servir à fixer le clayonnage (cf. fig. 38 b, p. 48). La rareté des tuiles autorise l'hypothèse d'une couverture de bardeaux ou de chaume. Le réaménagement du foyer au même endroit lors de la deuxième période semble exclure une destruction totale des bâtiments, et témoigne en faveur d'un aménagement continu de l'habitat. Après un incendie, volontaire ou non, une nouvelle occupation des lieux est attestée par la présence d'un trou de piquet (diamètre: 0,10 m), rempli d'argile brûlée et de terre noire (c. 5). Le décapage précédent ayant mis en évidence deux pierres (0,06 - 0,08 m) et deux fragments de tuiles au-dessus de ce trou de piquet, celui-ci se rattache sans doute au sommet de la c. 5. Etait-ce l'élément d'une habitation ou d'une simple clôture? L'exiguité du sondage ne permet pas d'en décider. La couche de démolition (c. 5) est scellée par une couche de sables propres (c. 4 n) dont le mode de sédimentation est difficile à interpréter. Elle contient des fragments de tuiles et des tessons très roulés. L'absence de stratification et le matériel roulé font penser à une plage lacustre, mais l'altitude (380,20 m) et le contexte (aucune trace de transgression lacustre n'a été observée à Vidy au Ier s. AD) interdisent cette hypothèse. Une sédimentation fluviatile (Flon, Chamberonne) se marquerait par des stratifications. La seule explication plausible semble être l'apport artificiel de matériaux provenant du bord du lac, en vue de l'établissement d'un remblai; toutefois son épaisseur (0,30 - 0,40 m) et son étendue font problème. Cette couche se prolonge en effet bien au-delà du sondage, surtout vers le N où son épaisseur augmente encore (cf. strati. 40, fig. 35, p. 42 b''). Elle a déjà été observée en plusieurs endroits, en particulier au chemin des Sablons. Son analyse malacologique, effectuée par Louis Chaix (Genève), a révélé un fragment d'opercule de *Bythinia tentaculata* et un fragment d'os, tous deux roulés. Une étude sédimentologique en cours tentera de proposer une solution à ce problème irritant<sup>1</sup>.

1. Cette couche a déjà été observée à Vidy: Gazoduc 74: Lousonna 2, p. 143.

Le sommet de cette couche de sables est plus terreux et légèrement induré (c. 4 m), probablement par contamination de la couche supérieure.

La tranchée de fondation d'un mur en pierres sèches, large d'un pied et demi, et datant probablement du II<sup>e</sup> s. AD, entame les sables sur 0,15 à 0,20 m de profondeur (st. 41, cf. fig. 38 et 39, p. 47 et 50). L'assise de fondation est constituée de pierres posées en arêtes de poisson, indiquant une construction d'E en O. Le mur est partiellement parementé de moellons de molasse d'une vingtaine de centimètres de côté et adopte la même orientation que les autres murs du secteur (fig. 23, p. 35). La paroi E de la tranchée initiale Q montre en coupe quelques pierres, dont un fragment de molasse, qui permettent de reconstituer ce mur sur plus de 2 m de longueur. Effondré, il est scellé par une couche de démolition (c. 3 a) comportant des pierres et des tuiles en abondance. Le parement tombé est nettement visible dans la stratigraphie N du sondage 15 (strati. 21, fig. 40, p. 50).



Fig.38 Secteur I, sondage 15, structure 41

#### 4. CONCLUSIONS, DIRECTION DE RECHERCHES

L'intérêt de ce sondage réside dans les vestiges d'une première occupation, d'époque augustéenne, contemporaine de l'établissement du vicus, qui semble ainsi avoir atteint d'emblée une extension importante; nous sommes en effet à une distance de près de 700 m du forum.

La deuxième occupation, dont le mode de construction a pu être précisé, montre que le clayonnage et le torchis continuent d'être utilisés conjointement avec les constructions en pierre, probablement jusqu'à l'époque flavienne. Ce n'est qu'au gré des besoins et selon les ressources financières de chaque propriétaire que la pierre remplaça peu à peu le bois, sans obéir à un programme rigoureux.

L'épaisse couche de sable pose un problème que l'étude sédimentologique et des fouilles ultérieures permettront peut-être de résoudre.

La présence de constructions en bois et en terre non seulement dans ce sondage, mais également à quelques mètres plus au S, incite à une fouille extensive de cette zone, afin de préciser les modes de construction et la disposition d'un type de bâtiments encore peu connu à Vidy.

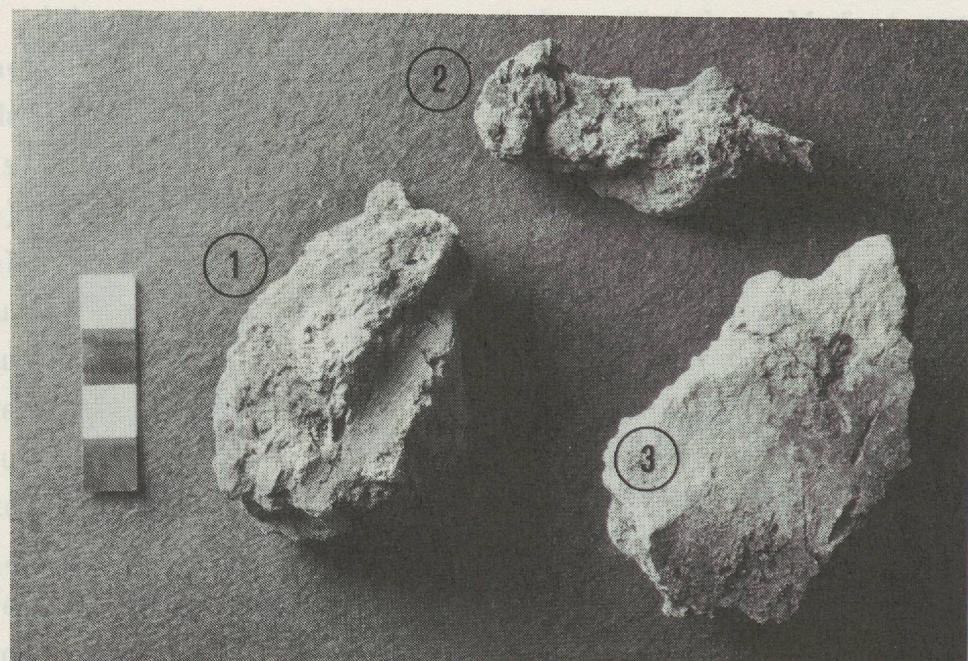


Fig.38b Secteur I, sondage 15, fragments de clayonnage

1) négatif de branchage 2) clou 3) surface plane

I. Cette couche a été déposée par la rivière  
p. 143.

## COUCHES SECTEUR I - Sondage 15

No	Situation	Description	Datation	No de complexe
1	Sondage 15	terre végétale	--	2531
2	idem	limon sableux jaunâtre	--	2531
3 a	idem	terre graveleuse brune	IIème s. AD	2533
4 m	idem	sable terneux gris-brun	60-250 AD	2552-2553
4 n	idem	sables propres non stratifiés à tessons roulés	--	--
5	idem	démolition	Claude-Néron	2562
6 d	idem	occupation	Claude-Néron	2562
6 e	idem	sables graveleux jaunes (remblai)	0-50 AD	2567
6 f	idem	occupation	Auguste-Tibère	2568-2579
7	idem	sables oxydés	--	2580

## STRUCTURES

No	Sondage	Alt.max.	Alt.min.	Rattaché à	Perfore	Perforé par	Entame	Entamé par	Scelle	Scellé par	Description
41	15	380.79	380.28	c. 3b		c. 3c			c. 3a		mur en pierres sèches
42	15	379.96	379.79	c. 3f, 3g		c. 7			c. 3e		foyer

#### 4. CONCLUSIONS DIRECTIONS DE RECHERCHE

L'intérêt de sondage résulte dans les deux directions d'époque aussi bien que dans les deux types de culture qui se sont alternées. Les deux types de culture nous semblent être assez distinctes, mais nous devons faire quelques observations conjointes. Nous devons faire l'époque du Vème siècle financière et nous devons faire le bas, sans olives, peu le bas, sans olives. La épaisse couche de sable et des fondations sont probablement la présence d'un sondage, mais également une construction fortifiée ou une construction.

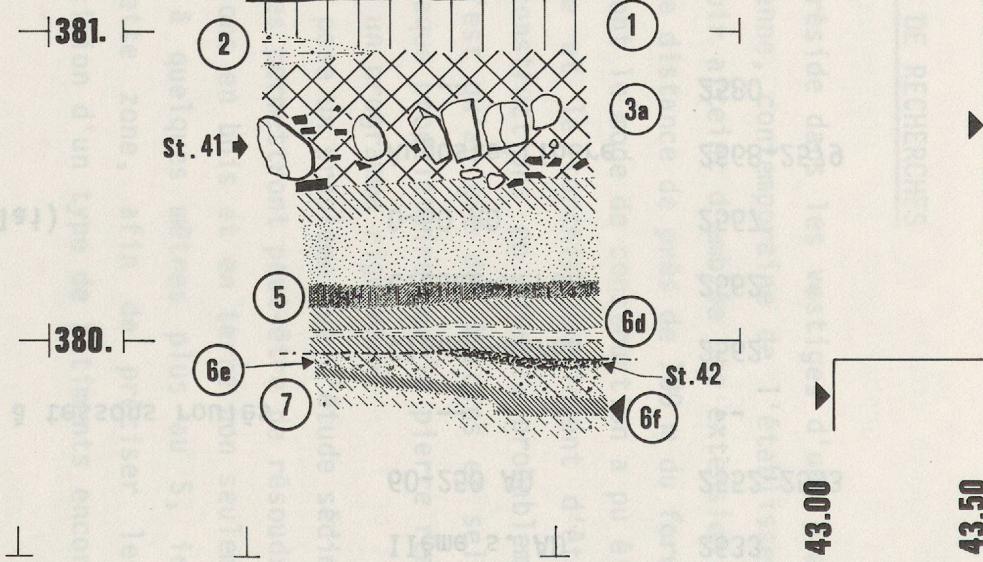


Fig.40 Secteur I, sondage 15,vue Nord.(cf. tableau p.49)  
Strati.21

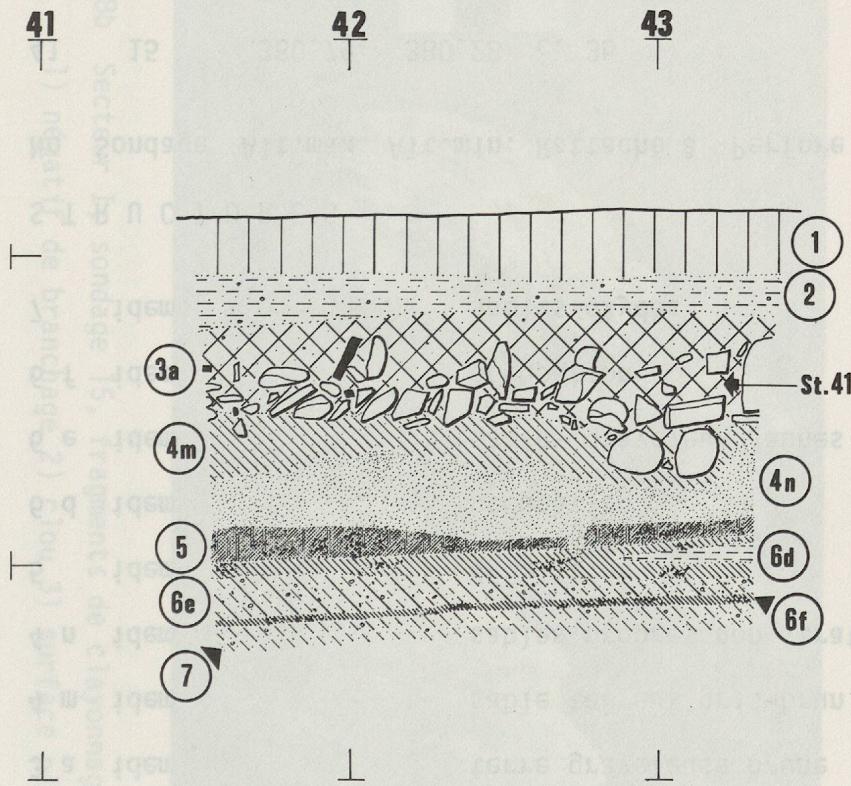


Fig.39 Secteur I,sondage 15,vue Ouest.(cf. tableau p.49)  
Strati.20

• Du métal grisâtre (cf. fig. 44) à la surface de certains mètres tégèrement creusé, puis renforcé par une recharge argilo-limoneuse à laquelle vient s'ajouter ensuite une seconde recharge, composée de grès.

• Des fissures sont très fréquentes dans cette dernière couche qui est assez épaisse et assez étendue (cf. fig. 44).

Ainsi, l'analyse des données disponibles nous révèle l'existence d'une courbe de niveau (fig. 44), qui détermine le caractère de ce qui semble être un émissaire.

Celle-ci passe par un point naturellement nommé "foyer st. 42". La hauteur de ce point est de 379.88 mètres au-dessus du niveau moyen des structures de secteur I.

Ce foyer est entouré d'un cercle de diamètre 10 mètres, dont le centre est à 379.80 mètres au-dessus du niveau moyen des structures de secteur I.

Le cercle de 10 mètres de diamètre passe par deux points nommés "P" et "Q". Ces deux points sont situés à 379.80 mètres au-dessus du niveau moyen des structures de secteur I.

Le cercle de 10 mètres de diamètre passe par deux points nommés "P" et "Q". Ces deux points sont situés à 379.80 mètres au-dessus du niveau moyen des structures de secteur I.

Le cercle de 10 mètres de diamètre passe par deux points nommés "P" et "Q". Ces deux points sont situés à 379.80 mètres au-dessus du niveau moyen des structures de secteur I.

Le cercle de 10 mètres de diamètre passe par deux points nommés "P" et "Q". Ces deux points sont situés à 379.80 mètres au-dessus du niveau moyen des structures de secteur I.

**44**



**379.88**

**379.80**

**foyer st.42**

**41**



**P**



**Q**

**0**

**1**

**2m.**

Fig.41 Secteur I, sondage 15, emplacement du foyer.

TRANCHEE DE REFERENCE : METRES 38 A 61<sup>1</sup> (cf. fig. 35, p. 42 b'')

Les données recueillies sont malheureusement fort lacunaires car le temps nécessaire à l'analyse de ce secteur fut par trop insuffisant. Voici les documents à disposition:

- un plan de situation (cf. fig. 23, p. 35)
- une stratigraphie, du mètre 37 au mètre 46 (cf. fig. 33, p. 42 b'')
- une stratigraphie, du mètre 52 au mètre 61 (cf. fig. 35, p. 42 b''' ).

Ces 25 derniers mètres de la tranchée Q ont permis de mettre en évidence 7 murs et 1 cloison en bois, ainsi qu'une succession stratigraphique qui laisse supposer la présence d'une rue ou d'un élément de voirie.

La stratigraphie, étudiée en détail par J.-B. Gardiol dans le sondage 15 (cf. p. 45 à 46), nous fournit des données homogènes jusqu'au mètre 46, à savoir: une faible implantation augustéenne, suivie d'une forte occupation flavienne reposant sur un remblai argileux. Ce niveau est ensuite remblayé par du sable très pur sur lequel vient s'installer une épaisse démolition qui sert par ailleurs de niveau de fondation à des murets tardifs (st. 41 et 49).

L'ensemble des murs mis au jour (st. 41, 36, 37-38, 53) jusqu'au mètre 53 sont alignés selon l'orientation générale propre à l'ensemble des vestiges. En l'absence de documentation suffisante, leur datation reste aléatoire.

Au-delà du mètre 52 et ce jusqu'au mètre 61, la séquence stratigraphique est fort différente. Une analyse succincte nous amène à subdiviser cet espace en 3 zones distinctes:

. Du mètre 52 au mètre 56, le sol naturel, composé de sable graveleux oxydé, est recouvert par une importante couche d'occupation malheureusement indatable, qui est en liaison avec un grand foyer domestique (st. 53, fig. 35, p. 42 b''''). Ce niveau bute au N contre une palissade, composée probablement de pieux enfoncés verticalement (st. 50, fig. 35, p. 42 b'''').

---

1. Cette brève analyse ne comporte de tableaux ni pour les couches, ni pour les structures.

. Du mètre 56 au mètre 59, nous constatons que le sol naturel est légèrement creusé, puis renforcé par une recharge argilo-limoneuse à laquelle vient s'ajouter ensuite une seconde recharge, composée de graviers damés (fig. 35). Un mur maçonné limite cet espace au N (st. 51).

. Du mètre 59 au mètre 61, un sol en gravier compacté est établi sur les sables oxydés naturels. Il est limité au S par la structure 51. Une couche d'occupation se dépose par la suite; en l'absence de matériel recueilli, elle reste indatable.

Ainsi, l'analyse des données disponibles nous révèle la présence d'une cour à ciel ouvert, limitée au N par une palissade qui la sépare de ce qui semble bien être une rue de 3 mètres de largeur (10 pieds). Celle-ci est bordée au N par un espace construit dont seul le mur de façade S a été reconnu (st. 50). L'absence de tout élément de datation rend impossible le rattachement chronologique de ces vestiges au reste des structures du secteur I.

Cet ensemble disparaît par la suite sous une succession de remblais sableux (de nature fluviatile?) sur lesquels vient s'établir une importante démolition qui sert également de niveau de fondation à un petit muret. L'arasement des niveaux archéologiques subséquents nous prive de toute information concernant l'extension et la date d'abandon de cette ultime (?) occupation.

## SECTEUR II

### 1. SITUATION

Ce secteur est le seul de la campagne de fouilles 1983 à être situé sur la terrasse dite de 10 m (cf. plan général, fig. 2, p. 6).

Un carroyage indépendant a été établi et deux sondages de 6 m sur 4 m ont été ouverts, selon les coordonnées suivantes:

sondage 10: F-I / 25-30

sondage 11: F-I / 35-40

### 2. OBJECTIF ET STRATEGIE DE FOUILLE

Lors de fouilles et de sondages antérieurs, la présence de couches et de murs romains avait été constatée dans le quartier de villas sis au SE de notre secteur, aussi bien sur la terrasse de 3 m que sur celle de 10 m. L'orientation des murs ne semblait pas changer avec le passage d'une terrasse à l'autre<sup>1</sup>.

D'autre part, il était généralement admis que la limite NE du vicus devait coïncider avec l'actuelle route de Chavannes, qui suit elle-même la rupture de pente entre la terrasse de 10 m et les limons de pente supérieure (cimetière actuel)<sup>2</sup>.

C'est ainsi que l'on pouvait supposer dans le secteur II la présence de couches romaines.

1. Notons que la rupture de pente entre les deux terrasses a été en grande partie oblitérée aussi bien dans le quartier de villas que dans la parcelle occupée par l'entreprise horticole (cf. US, 16.2, 1952, p. 48; ASSPA, 66, 1983, p. 282).

2. Cf. Villaret et Burri: Les découvertes palynologiques de Vidy, dans Bulletin de la SVSN, 69, 1965, fig. 1, p. 3; Gallay et Kaenel: Re-pères archéologiques pour une histoire des terrasses du Léman, dans ASAG, 45, 2, 1981, fig. 3, p. 134; Sondages IAHA mars 1984.

### 3. CONTEXTE GEOLOGIQUE ET PREHISTORIQUE

La terrasse lacustre dite de 10 m est formée d'une succession de lits de graviers et de sables lacustres gris, propres et bien triés. Sa formation est datée de 10000 - 8600 BC et son émersion est probablement antérieure au Mésolithique (8000 - 3500 BC). Rappelons que le retrait du glacier de la zone de Vidy est daté des environs de 12500 BC. Un niveau tourbeux a été observé, plus à 1'0, qui marque une baisse temporaire du niveau du lac.

On a trouvé sur cette terrasse des silex probablement mésolithiques, une nécropole néolithique (Chamblandes), de la céramique de l'Age du Bronze, une nécropole du Bronze final et une tombe de La Tène finale. Cette terrasse a donc été occupée de manière presque continue depuis son émersion<sup>1</sup>.

### 4. DESCRIPTION

#### 4.1. Sondage 10

Après enlèvement de l'humus (c. 1), la surface de la c. 2 a apparaissait très irrégulière, contrairement aux observations faites dans le sondage 11. Ce niveau étant relativement proche du sol actuel (0,35 - 0,70 m), ces irrégularités furent attribuées aux terrassements préalables à la construction des serres modernes. Le sondage fut ensuite mis en réserve au profit du sondage 11.

#### 4.1. Sondage 11

Après enlèvement de l'humus (c. 1), nous constatons que les pendages des couches 2 a et 2 b vers le S-O sont inférieurs à celui du sol actuel.

Vu son épaisseur (0,30 m) et son caractère presque stérile (quelques scories), la couche 2 b est enlevée à la pelle mécanique. Le nettoyage qui suit, en vue de dégager le sommet de la couche 3 a, livre quelques scories et des céramiques du IVème s. AD.

La couche 3 a montre au N-E du sondage une concentration de pierres et de tuiles, alors que la partie méridionale en est pratiquement dépourvue (cf. fig. 42, p. 57). Les scories, au contraire, sont plus

---

1. Cf. Gallay et Kaenel, op. cit., p. 145-146 et p. 152-154.

abondantes au S.

Au troisième décapage, on trouve quelques os de grandes dimensions (dont un avec traces de débitage), dans l'amas de pierres et de tuiles, ainsi que de la céramique du IVème s. AD. Très rares sont les traces de mortier. Le matériel est plus abondant et moins fragmenté dans l'amas de pierres et de tuiles que dans le reste du sondage. Entre la couche 3 a noire et limoneuse, et la couche 3 b gris-jaune et graveleuse, le passage est graduel. Le nombre de scories diminue. Sous les pierres, au sommet de la couche 3 b et au N-O du sondage (près du point G 40, alt. 383,28) est mise au jour une monnaie en bronze de Constantin (p. 123, no 196)<sup>1</sup>.

Dans la couche 3 b, les pierres, les briques et le matériel disparaissent presque complètement. Au deuxième décapage, dans 1e m<sup>2</sup> H 39, apparaissent 6 pierres longues de 0,10 - 0,20 m, dont 4 disposées verticalement semblent déterminer un trou de poteau (st. 43). La limite du remplissage n'est visible qu'au troisième décapage, de même qu'une pierre verticale supplémentaire. Ce remplissage, bien que distinct à la fouille, est semblable à la couche 3 b (cf. fig. 43, 44, 45, p. 59 et 61).

Sous la couche 3 b est dégagé un sol oxydé très dur (c. 3 d), tout au moins dans la partie N du sondage, dont la surface correspond à peu près à celui de l'amas de pierres et de tuiles de la couche 3 a. La partie S du sondage présente la même oxydation, mais non la même dureté, qui diminue graduellement du N au S. Ce niveau est incrusté de petites scories de fer. Dans l'angle N-O du sondage, le sol constitue une dépression contenant du matériel des IIIème et IVème s. AD (c. 3 c). Quant au trou de poteau, il se dédouble et perfore ce niveau 3 b en deux endroits contigus. La poursuite de la fouille s'effectue selon une tranchée parallèle au profil N, afin d'en prolonger la stratigraphie, à travers les dépôts tardiglaciaires, jusqu'à la nappe phréatique, atteinte à l'altitude de 381,54 m. Sur 2 m de profondeur, nous avons rencontré des lits graveleux ou sableux très bien lavés, assez bien triés, comportant un pendage vers l'E (c. 4 a - 5 g) (cf. strati. 22, fig. 47, p. 63).

Des prélèvements des couches 4 b et 5 e, soumis à une analyse malacologique par L. Chaix (Genève), ont révélé une absence totale de mollusques.

1. Par Mademoiselle Claudine Constantin (!)

## 5. INTERPRETATION

Ce n'est que vers la fin du III<sup>e</sup> s. AD que les premiers occupants mettent en place, directement sur les graviers naturels, ce qui semble avoir été une zone de travail du fer. S'agit-il d'une simple aire de travail, d'une cour de bâtiment? Seules des fouilles ultérieures permettront de le dire.

Le sommet des graviers naturels s'oxyde et durcit fortement sur plusieurs centimètres, formant un sol très dur, en particulier sur la partie N du sondage. De petites scories s'y incrustent. Ce sol n'est pas plat, particulièrement au N-O du sondage; la dépression est comblée de terre, de scories et de déchets, en particulier de la céramique des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. AD.

L'occupation et le travail du fer se poursuivent (c. 3 b); puis, des vestiges de constructions apparaissent au sommet de cette couche, épaisse d'une quinzaine de centimètres: un amas de pierres et de tuiles pouvant provenir de la démolition d'un bâtiment situé au N du sondage, ainsi qu'un trou de poteau double; s'agissait-il de deux poteaux jumeaux contemporains, d'une consolidation d'un poteau par un autre ou de l'arrachage et de la remise en place d'un seul poteau à proximité immédiate? L'interprétation reste difficile à préciser.

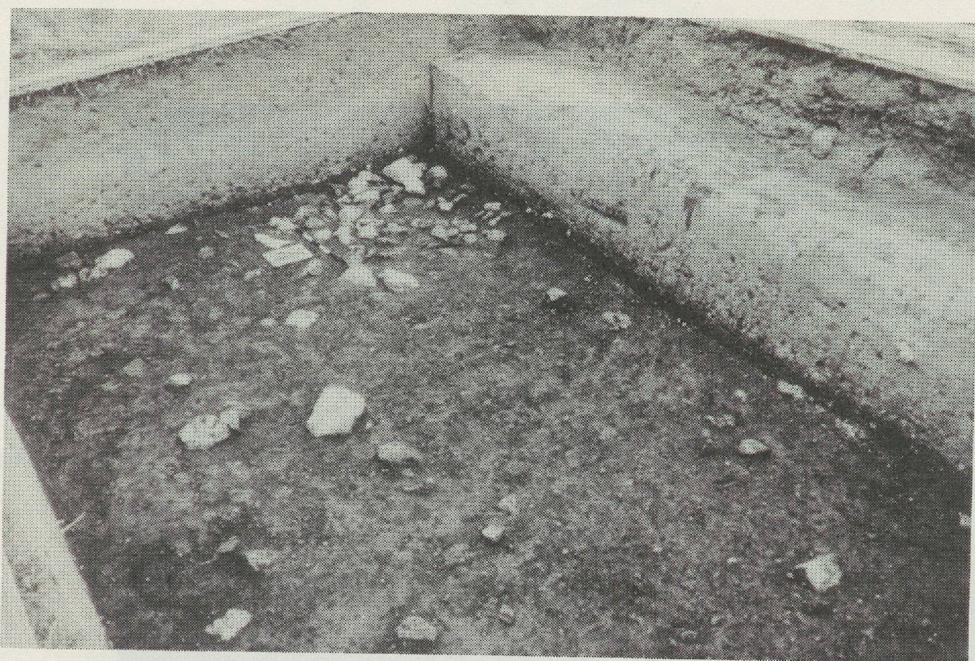


Fig.42 Secteur II, sondage 11, couche 3a : 1er décapage.

## 6. CONCLUSION - DIRECTION DE RECHERCHES

Pour la première fois à Vidy, comme dans le secteur I, se trouve attestée une occupation du IV<sup>e</sup> s. AD. Il ne s'agit pas d'une réoccupation de ruines, mais bien de l'établissement d'une petite industrie en bordure du vicus.

Les résultats provisoires des analyses de scories laissent penser davantage à des restes de réduction de minerai qu'à des déchets de forge<sup>1</sup>.

La stratigraphie générale de la zone étant connue, il semble que l'on devrait s'orienter, dans un premier temps et après enlèvement des couches superficielles à la pelle mécanique, vers une fouille extensive, au N du sondage 11, permettant de reconnaître l'ensemble des structures auxquelles appartiennent le trou de poteau et la démolition.

1. Cf. Lousonna 2, p. 100, n. 21.

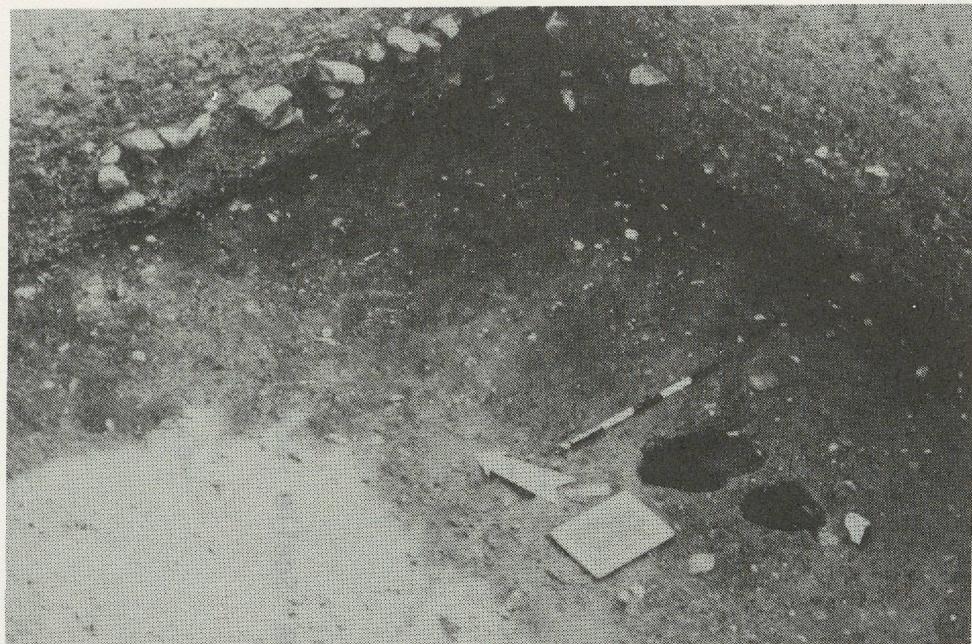


Fig.43 Secteur II, sondage 11, angle Nord-Est, surface du sol 3d avec trou de poteau double (st.43).

Fig.44 Idem.

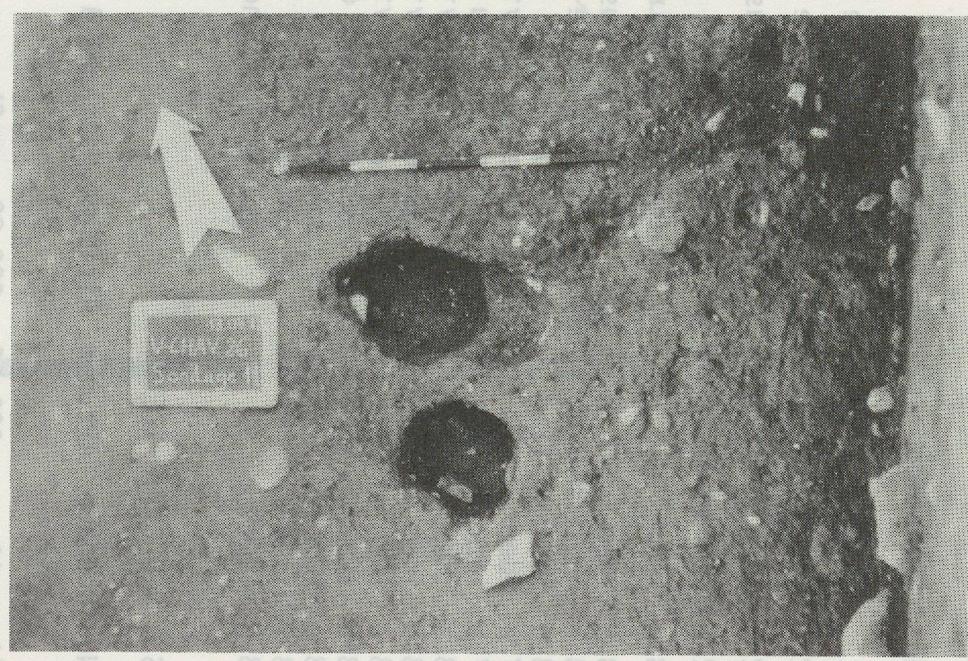


Fig.45 Secteur II, sondage 11, emplacement de la st.43.

## COUCHES SECTEUR II - Sondage 11

No	Situation	Description	Datation	No de complexe
1	Sondage 11	terre végétale	--	2452
2 a	idem	limon jaunâtre	--	2453
2 b	idem	terre graveleuse gris-brun	--	2455
2 b-3a	idem		IVème s. AD	2456
3 a	idem	terre gris-noir	150-IVème s. AD	2458-2459-2466
3 b	idem	terre graveleuse grise	IIème-IVème s. AD	2468-2475
3 c	Angle N-O du sond.	poche de terre grise	IIIème-IVème s. AD	2468 bis
3 d	Sondage 11	sol dur oxydé	--	
7 a	idem	sables et graviers oxydés	--	
7 b	idem	sables plus ou moins oxydés	--	
8 a	idem	sables et graviers gris	--	
8 b	idem	sables et graviers gris	--	
8 c	idem	sables et graviers gris	--	
8 d	idem	sables gris à concrétiions	--	
8 e	idem	sables gris	--	
8 f	idem	graviers gris	--	
8 g	idem	graviers à concrétiions	--	

## STRUCTURES

No	Sondage	Alt.max.	Alt.min.	Rattaché à	Perfore	Perforé par	Entamé par	Scelle	Scellé par	Description
43	11	383.36	382.88	c. 3b	c. 3b, 3d	c. 7a		c. 3a		trou de poteau

Secteur II  
SITUATION DE LA COUPE

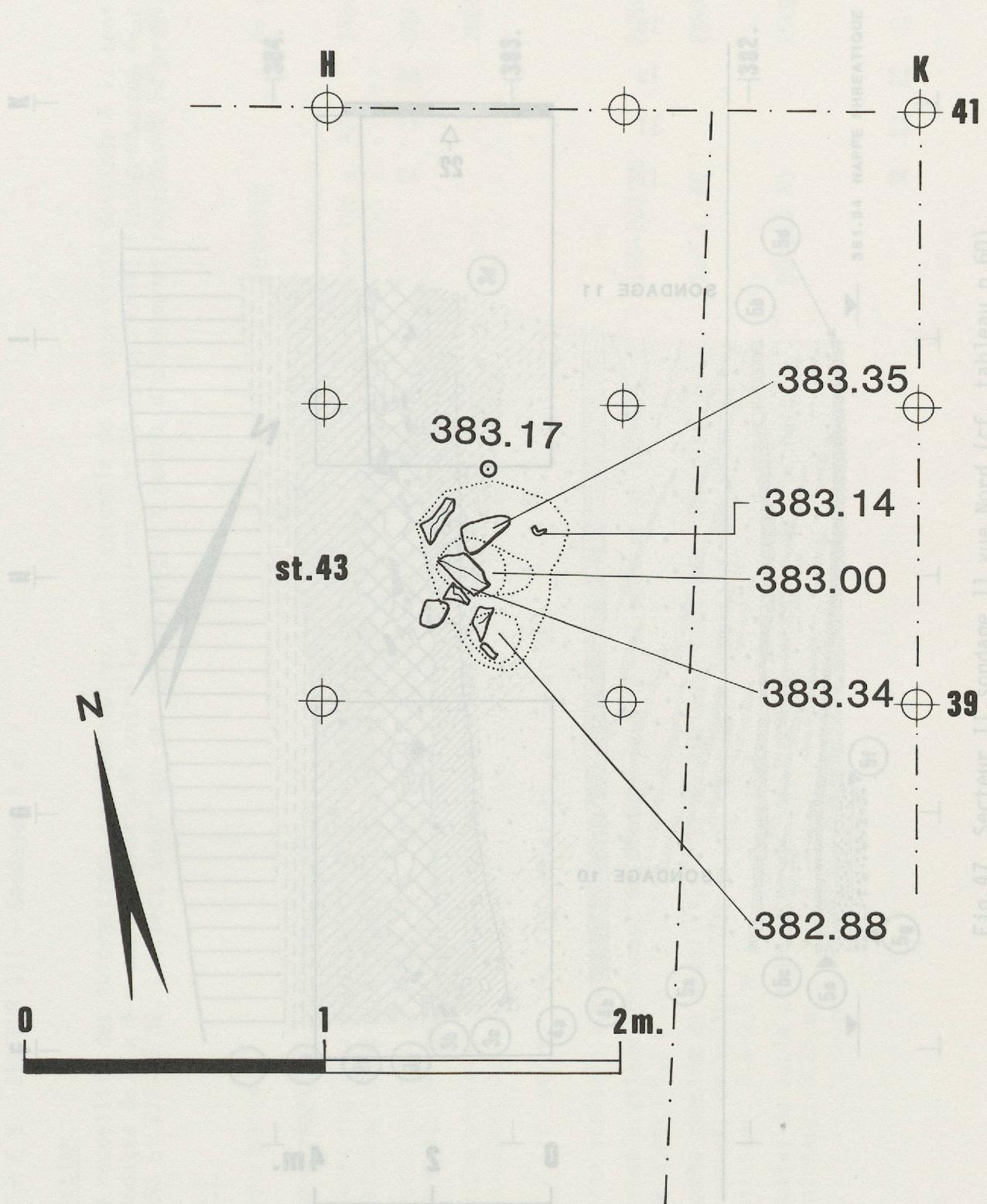


Fig.45 Secteur II,sondage 11,emplacement de la st.43.

## Secteur II

### SITUATION DE LA COUPE

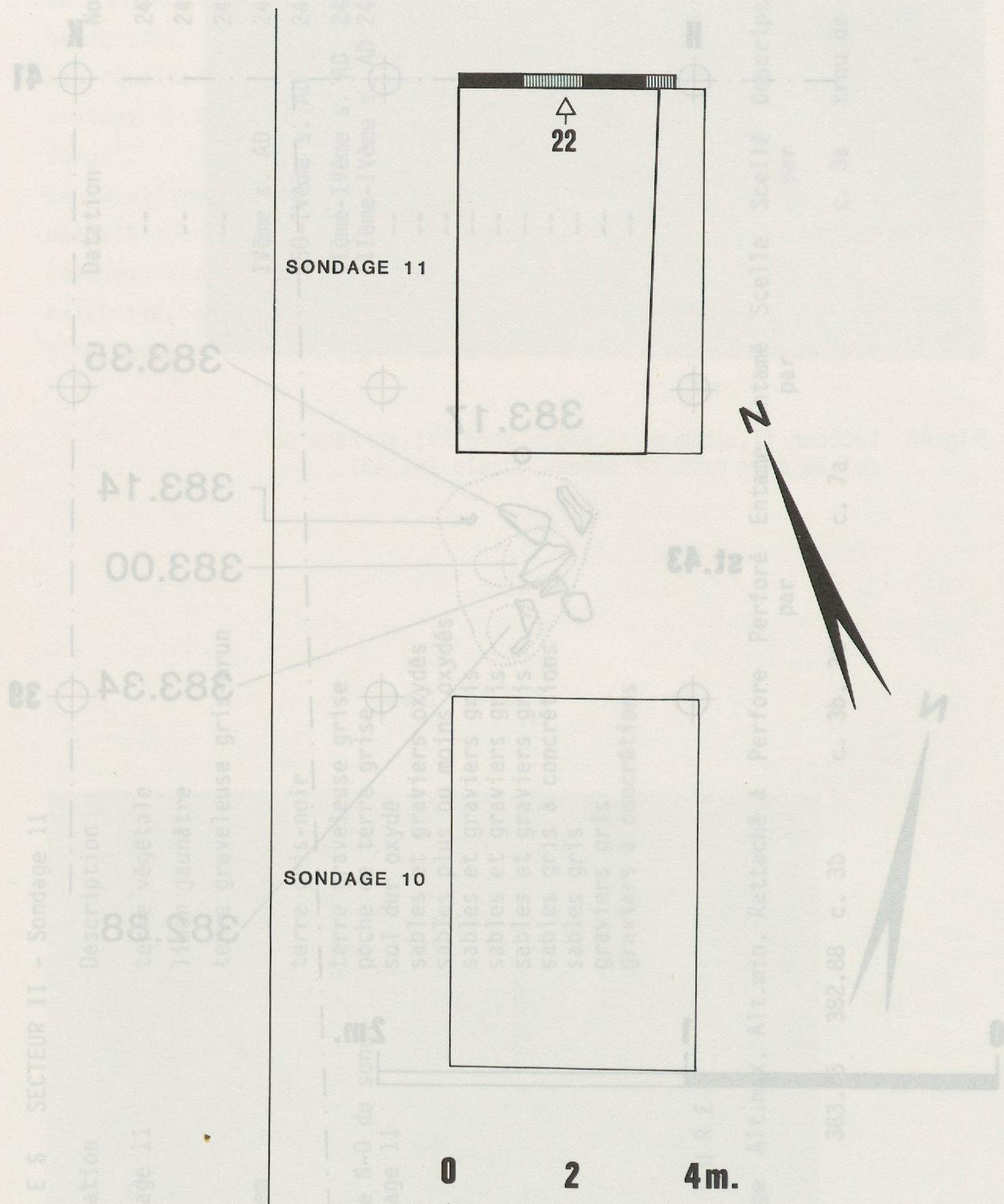


Fig.46

COUCHES SECTEUR III - Sondage G 6 et 7

Introduction

Afin de recueillir des informations complémentaires sur l'ensemble de la superficie destinée à la construction, deux sondages de 4 x 4 m ont été pratiqués entre les secteurs I et II (indépendantes du secteur I): E/F-30/33 et E/F-36/39. L'aspect identique des deux sondages indique rapidement le caractère

Sondage 6

No	Description
1	terre végétale

2a	niveau argileux
----	-----------------

2b	épaisseur: 0,2 m
----	------------------

3a	couche romaine
----	----------------

3b	fragments de tuiles
----	---------------------

3c	couche meuble
----	---------------

3d	épaisseur: 0,2 m
----	------------------

4a	terre végétale
----	----------------

4b	niveau argileux
----	-----------------

5a	épaisseur: 0,2 m
----	------------------

5b	couche romaine de tuiles
----	--------------------------

5c	fragments de tuiles
----	---------------------

5d	épaisseur: 0,4-0,6 m
----	----------------------

5e	remblai de sable
----	------------------

5f	épaisseur: 0,25 m
----	-------------------

5g	terre végétale
----	----------------

— 384.

— 383.

— 382.

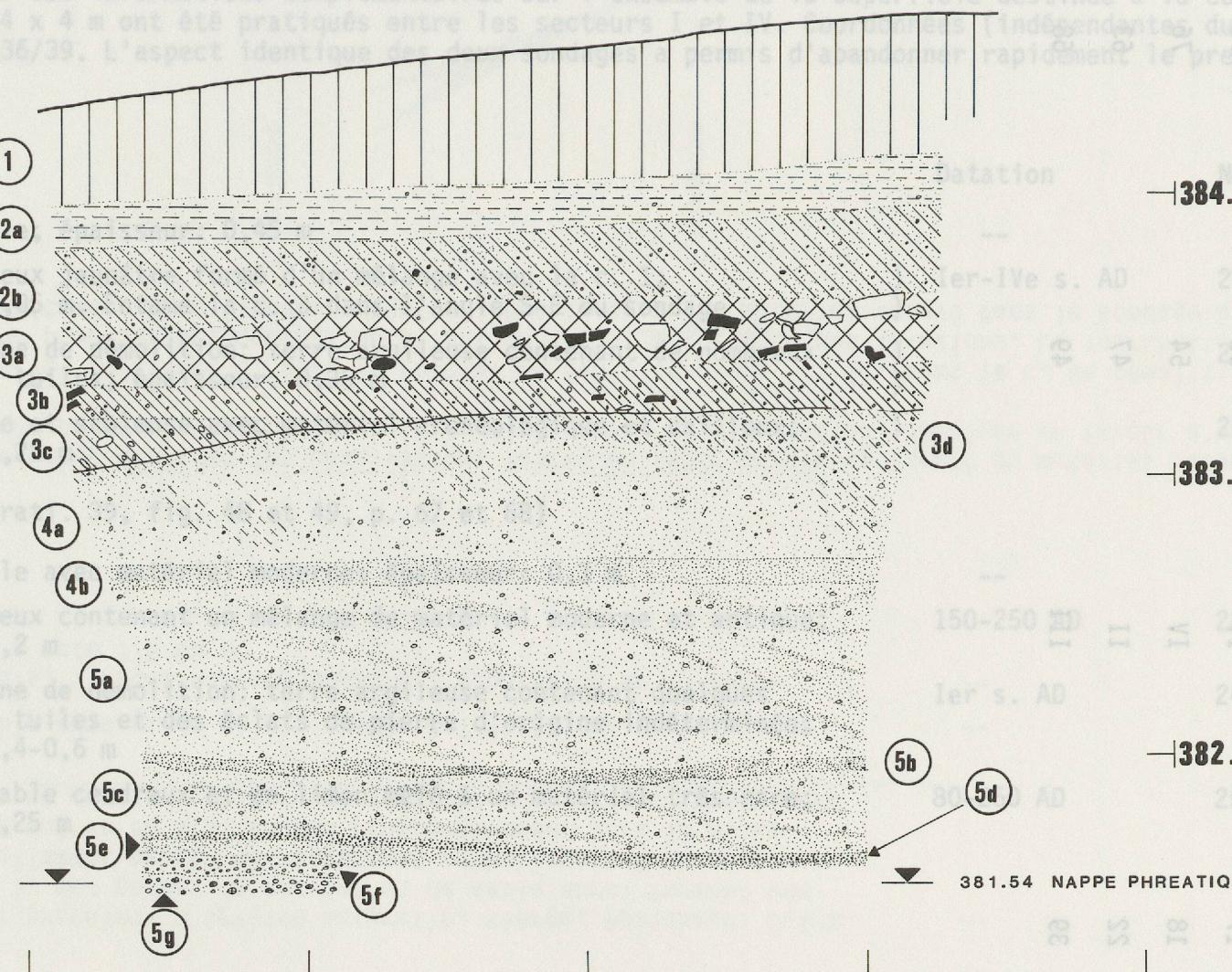


Fig.47 Secteur II, sondage 11, vue Nord.(cf. tableau p.60)  
Strati.22

## SECTEURS II, III et IV : NUMEROTATION DES COUPES FIGUREES

## SITUATION DE LA COUPE

No strati.	Secteur	No fig.	Page
17	IV	55	76
18	IV	54	76
22	II	47	63
39	III	49	68

Secteur II, sondage 11, coupe 11, numérotation des coupes figurées



Fig. 46

## COUCHES SECTEUR III - Sondages 6 et 7

### Introduction

Afin de recueillir des informations complémentaires sur l'ensemble de la superficie destinée à la construction, deux sondages de 4 x 4 m ont été pratiqués entre les secteurs I et IV. Coordonnées (indépendantes du secteur I): E/F-30/33 et E/F-36/39. L'aspect identique des deux sondages a permis d'abandonner rapidement le premier.

### Sondage 6

No	Description	Datation	No de complexe
1	terre végétale; épaisseur: 0,45 m	--	
2	niveau argileux jaunâtre formé d'un mélange avec la c. 1; épaisseur: 0,05 m. Entame la c. 3 dans l'angle S-E du sondage	) Ier-IVe s. AD	2480.2
3	couche romaine de démolition: terre argileuse contenant de nombreux fragments de tuiles; épaisseur: 0,35 m	)	2496
4	couche meuble et sableuse avec matériel archéologique et cailloux; épaisseur: 0,25 m	)	2504

### Sondage 7 (cf. strati. 39, fig. 48 et 49, p. 67 et 68)

1	terre végétale avec matériel moderne; épaisseur: 0,3 m	--	
2	niveau argileux contenant un mélange de matériel moderne et antique; épaisseur: 0,2 m	150-250 AD	2482 b
3	couche romaine de démolition: terre argileuse contenant quelques fragments de tuiles et des éclats de pierre d'origine indéterminée; épaisseur: 0,4-0,6 m	Ier s. AD	2497
4	remblai de sable cendreux et de limon mêlé à un matériel très rare; épaisseur: 0,25 m	80-250 AD	2501

No	Description	Datation	No de complexe
5	sable jaune et graveleux d'origine naturelle, vierge; épaisseur: 0,5 m. Sur la moitié S, des poches de gravier et de sable durci formant une surface partiellement oxydée correspondent probablement à un niveau de circulation qui va en s'atténuant progressivement vers le N. La disparition de ce dernier est caractérisée par une surface irrégulière de la couche.	--	5203
6	lit fin de sable gris et de galets oxydés à l'intérieur de 5, vierge	--	
7	sable plus épais, vierge, correspondant à l'apparition de la nappe phréatique à la cote 378.68 m	--	

### Conclusions

La succession des couches confirme les observations faites en 1982: malgré la rareté du matériel recueilli, la présence d'une couche de démolition et, peut-être, d'un niveau de circulation, témoigne en faveur d'une occupation.

La présence de matériel du IIIème s. dans le remblai de sable cendreux (c. 4), sous la c. de démolition (c. 3) du sondage 7, permet de proposer une occupation allant du Ier s. à l'époque des invasions. La fourchette chronologique pourrait même être étendue jusqu'au IVème s. au vu du matériel trouvé dans le sondage 6 (cf. p. 109, no 93).

## Secteur III

SECTEUR IV. SONDAJE 8

### SITUATION DE LA COUPE

#### 1. SITUATION

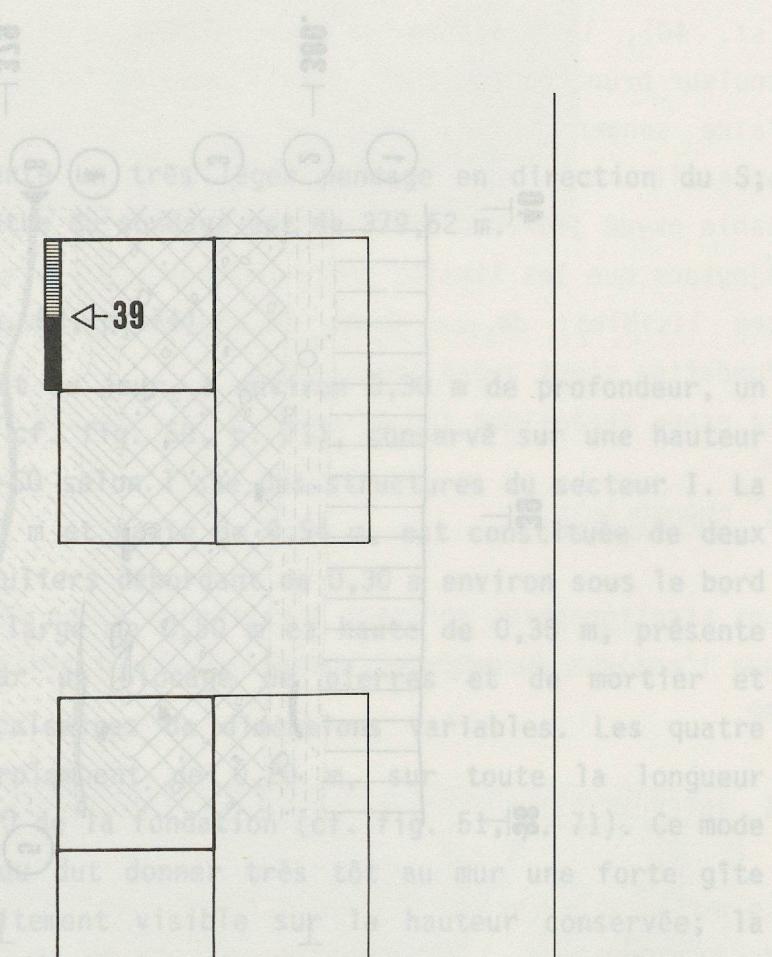
La ligne de base du secteur IV est tracée parallèlement à celle du secteur I, à 321,68 m à l'0 de celle-ci. Un sondage de 4 m de côté est établi le long de cette ligne, selon des coordonnées indépendantes C6 à F9 (cf. fig. 2, p. 6).

#### 2. DESCRIPTION

Le terrain actuel en direction du S; l'altitude du sol au point de sondage est de 52 m.

##### 2.1. Structures (cf. fig. 2)

La cuille de sondage 7, mur appareillé (st. 26, cf. fig. 51 et 52, p. 71) et orienté N-S, de 0,30 m et orientation N-S, fondation, large de 0,30 m, assises de boulets irréguliers et d'environ 0,30 m, présente sous le bord d'E du mur d'élevation d'environ 0,30 m, constitués de deux parets reliées par un mortier et d'assises d'élevation de 0,30 m, visible du mur la partie inférieure (st. 26, cf. fig. 51 et 52, p. 71). Ce mode de construction inattendu donne au mur une forte gîte vers l'0, encore parfaitement visible sur la hauteur conservée; la totalité des pierres de démolition dégagées se trouvait l'ailleurs de ce côté-là.



A 1 m à l'E de ce mur, une structure quadrangulaire, de 0,90 m sur 1,00 m (st. 26, cf. fig. 51 et 52, p. 71 et 74), est orientée approximativement selon l'axe du mur; il s'agit d'un cercle de 0,82 m, formé de six assises de boulets non maconnés dont le diamètre varie de 0,15 à 0,30 m.

Dans la partie E du sondage est aménagé un sol de mortier relativement sabléux (st. 40, cf. fig. 52, strati. 18, fig. 54 et strati. 17, fig. 55, p. 74 et 76), interrompu selon une ligne parallèle au mur, à 0,20 m

Fig.48

SÉQUENCE III  
Secteur III

No de complexe

Datation

No Description

5 sable jaune et graveleux d'origine naturelle, vierge; épaisseur: 0,5 m.  
Sur la moitié S, des poches de gravier et de sable durci formant une surface partiellement oxydée correspondent probablement à un niveau de circulation qui va en s'atténuant progressivement vers le N. La disparition de ce dernier est caractérisée par une surface irrégulière de la couche.

6 lit fin de sable gris et de galets oxydes à l'intérieur de s., vierge

7 sable plus épais, vierge, correspondant à l'apparition de la nappe phréatique à la cote 378,68 m

Conclusions

La succession de 7 couches confirme les deux périodes d'occupation. La présence d'une couche de démolition et de débris céramiques, témoigne en faveur d'une occupation.

La présence de matériel du III<sup>e</sup> s. dans le sondage 7, permet de prolonger cette séquence chronologique pourraient même être étendues au IV<sup>e</sup> s. (cf. no 93).

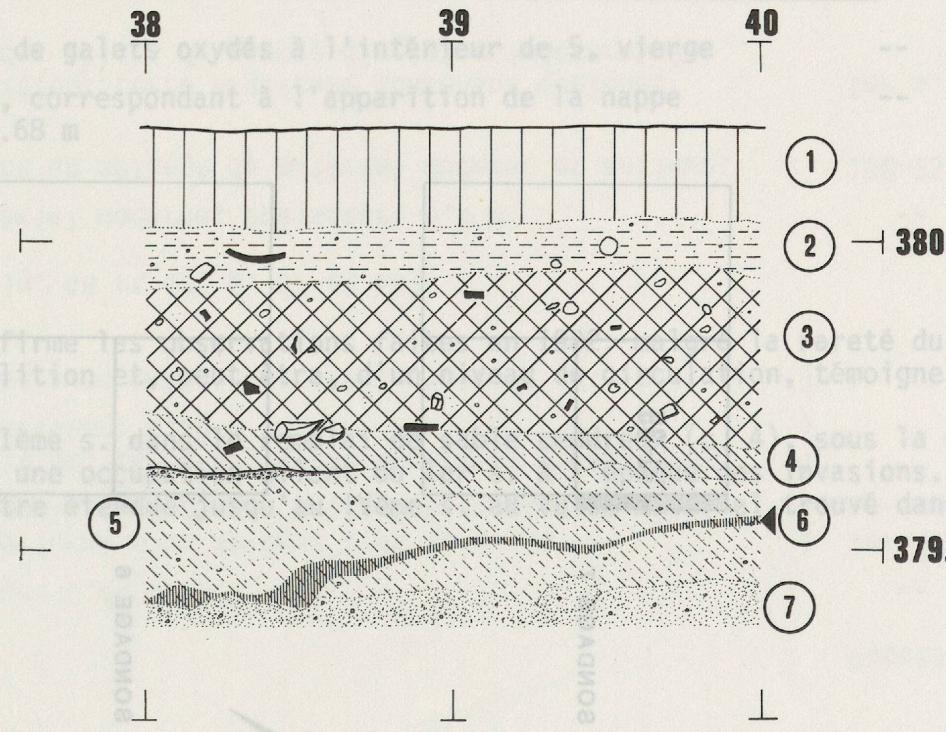


Fig.49 Secteur III, sondage 7, vue Ouest.(cf. tableau p.65)  
Strati.39

## SECTEUR IV, SONDAGE 8

### 1. SITUATION

La ligne de base du secteur IV est tracée parallèlement à celle du secteur I, à 121,68 m à l'E de celle-ci. Un sondage de 4 m de côté est établi le long de cette ligne, selon des coordonnées indépendantes C6 à F9 (cf. fig. 2, p. 6).

### 2. DESCRIPTION

Le terrain actuel présente un très léger pendage en direction du S; l'altitude du sol au centre du sondage est de 379,62 m.

#### 2.1. Structures (cf. fig. 52, p. 74)

La fouille met rapidement au jour, à environ 0,30 m de profondeur, un mur appareillé (st. 25, cf. fig. 50, p. 71), conservé sur une hauteur de 0,80 m et orienté NE-SO selon l'axe des structures du secteur I. La fondation, large de 0,60 m et haute de 0,54 m, est constituée de deux assises de boulets irréguliers débordant de 0,30 m environ sous le bord E du mur. L'élévation, large de 0,50 m et haute de 0,35 m, présente deux parements liés par un blocage de pierres et de mortier et constitués de boulets calcaires de dimensions variables. Les quatre assises d'élévation surplombent de 0,20 m, sur toute la longueur visible du mur, la face O de la fondation (cf. fig. 51, p. 71). Ce mode de construction inattendu dut donner très tôt au mur une forte gîte vers l'O, encore parfaitement visible sur la hauteur conservée; la totalité des pierres de démolition dégagées se trouvait d'ailleurs de ce côté-là.

A 1 m à l'E de ce mur, une structure quadrangulaire, de 0,90 m sur 1,00 m (st. 26, cf. fig. 51 et 52, p. 71 et 74), est orientée approximativement selon l'axe du mur. Il s'agit d'un dé haut de 0,82 m, formé de six assises de boulets non maçonnés dont le diamètre varie de 0,15 à 0,30 m.

Dans la partie E du sondage est aménagé un sol de mortier relativement sableux (st. 40, cf. fig. 52, strati. 18, fig. 54 et strati. 17, fig. 55, p. 74 et 76), interrompu selon une ligne parallèle au mur, à 0,20 m

à l'E du dé. Dépourvu de hérisson, affaissé par endroits, son épaisseur moyenne est de 0,03 m.

## 2.2. Stratigraphie (cf. fig. 54 et 55, p. 76)

La succession des couches se présente comme suit: sous la couche d'humus (c. 1) où apparaissent déjà quelques tessons, se trouve une c. de démolition encore très humifère (c. 3), recouvrant la couche d'occupation relativement sableuse et riche en matériel (c. 4). On note dans la stratigraphie E (strati. 18, fig. 54, p. 76), sous le sol de mortier (st. 40), la présence de deux poches d'aspect très organique, de couleur brunâtre (c. 4 d), dont l'une, de forme rectangulaire, pourrait faire songer à une trace de poutre. Sous ce niveau d'occupation apparaît une couche de sable gris (c. 7 a) au-dessus d'une couche de sable oxydé jaune (c. 7 b).

Ajoutons que les limites entre ces couches étaient le plus souvent très peu lisibles; de ce fait, le repérage d'éventuelles tranchées de fondation s'est avéré impossible.

La nappe phréatique fut atteinte à la cote 378,53 m.

## 3. CHRONOLOGIE

Les stratigraphies montrent l'existence d'une seule couche d'occupation que l'analyse du matériel permet de situer entre les années 150 et 250 AD.

## 4. INTERPRETATION

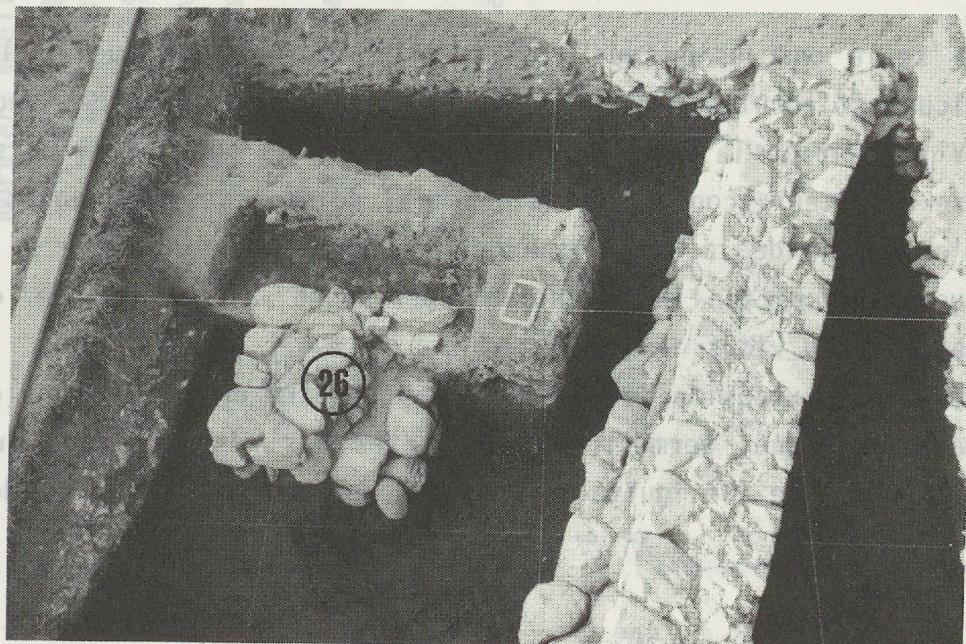
Le mur semble avoir été intentionnellement élevé sur l'extrême bord O de sa fondation. L'homogénéité du mortier exclut un éventuel glissement; de plus, la présence d'une seule couche d'occupation rend peu probable l'hypothèse d'une réutilisation d'un mur ancien, hypothèse qui d'ailleurs n'expliquerait pas le défaut de construction. Le maçon a vraisemblablement voulu "ratrapper" une erreur dans les mesures ou corriger le plan initial.

Le massif de boulets non maçonnés devait sans doute servir de support à un montant vertical, probablement en bois. Une base de pierre permettant de stabiliser ce montant doit vraisemblablement être restituée au sommet du dé. L'espace de circulation entre le pilier et le mur serait



Fig.50 Secteur IV, sondage 8, structure 25, parement Est.

Fig.51 Secteur IV, sondage 8, vue générale vers le Sud.



COUCHES SECTEUR IV - Sondage 8

No	Description
1	Tout le sondage
3	Tout le sondage

## 5. CONCLUSION - DIRECTION DE RECHERCHES

à l'E du dé. Dépourvu de hérisson, affaissé par endroits son épaisseur d'environ 1,40 m. La présence du sol de mortier à l'E de ce massif permet d'exclure l'hypothèse d'un portique.

Le problème de la relation entre le sol interrompu, le dé de fondation et le mur ne peut être résolu de manière absolue. L'hypothèse la plus probable permettant de justifier la brusque interruption du sol et de faire la synthèse entre les trois éléments est la suivante: un plancher reliait le sol de mortier et le mur, recouvrant ou entourant le dé de fondation dont la hauteur originelle est inconnue. Ce plancher était probablement construit au même niveau que le sol de mortier, soit à l'altitude de 379, 34 m. Les poutres soutenant le plancher ne s'appuyaient vraisemblablement pas directement sur le ressaut de fondation, situé à 0,40 m plus bas; outre la taille imposante que cela leur aurait conféré, elles auraient reposé sur un support de hauteur très irrégulière (cf. fig. 52, p. 74). On a donc sans doute disposé sur le ressaut de fondation, élargi par le défaut de construction décrit plus haut, des cales destinées à en rectifier l'horizontalité.

Si la présence du sol permet de supposer que la partie située à l'E du mur se trouve à l'intérieur du bâtiment, rien n'autorise par contre à placer la partie O à l'intérieur ou à l'extérieur. Faute d'une extension suffisante de la fouille, il est impossible de tenter une interprétation générale du bâtiment, tant en ce qui concerne son plan que sa destination.

## 5. CONCLUSION - DIRECTION DE RECHERCHES

La seule conclusion que l'on puisse apporter est que la limite O du vicus est reculée de 120 m env. Le fait que les murs des secteurs I et IV présentent la même orientation permet de supposer l'existence d'un axe directeur (constructions, chemin) reliant ces deux zones.

L'existence de la seule couche fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> s. AD indique que l'occupation en question correspond à la période d'extension maximale du vicus.

Seule une extension de la fouille, peut-être précédée d'une exploration géo-électrique, permettrait d'apporter des réponses plus précises aux problèmes que l'exiguïté du sondage empêche, pour l'heure, de résoudre.

COUCHES SECTEUR IV - Sondage 8

No	Situation	Description	Datation	No de complexe
1	Tout le sondage	terre végétale et démolition	150-250 AD	2484-2502
3	Tout le sondage	humifère sableuse graveleuse, avec tuile, mortier, moellons	100-200 AD	2500-2511
4 a	O sol mortier E du mur (st. 25)	sableuse, légèrement humifère, graveleuse, riche en matériel	100-200 AD	2518-2529
4 b	O du mur (st. 25)	sableuse, humifère brune, riche en matériel	150-250 AD	2520
4 c	E du dé (st. 26)	sableuse, graveleuse, charbonneuse		
4 d	E du dé (st. 26)	sableuse, très organique, brunâtre		
7 a	Tout le sondage	sable gris		
7 b	Tout le sondage	sable oxydé jaune		

STRUCTURES

No	Sondage	Alt.max.	Alt.min.	Rattaché à	Perfore	Perforé par	Entame	Entamé par	Scelle	Scellé par	Description
25	8	379.36	378.55	c. 4			c. 7		c. 3		mur maçonné
26	8	379.38	378.53	c. 4			c. 7		c. 3		massif quadrangulaire de boulets non maçonnés
40	8	379.34	379.18	c. 4			c. 4c, 4d, 7a	c. 3			sol de mortier

probable perspective des deux étages de la partie supérieure de l'édifice. Les deux étages sont reliés par un escalier intérieur qui se trouve dans la partie arrière de la maison. L'escalier est fait de bois et mène à une plate-forme qui donne accès au deuxième étage. Le deuxième étage est accessible par une porte située dans le mur de droite. La porte est fermée avec une serrure. À l'intérieur de la maison, il y a plusieurs pièces, dont une cuisine, une salle à manger, une chambre et une salle de bains. La cuisine est équipée d'un four à pain et d'un évier. La salle à manger a une grande table et des chaises. La chambre a un lit et une armoire. La salle de bains a une baignoire et une toilette. La maison est entourée d'un jardin où il y a des arbres et des fleurs.

379.14 st.25

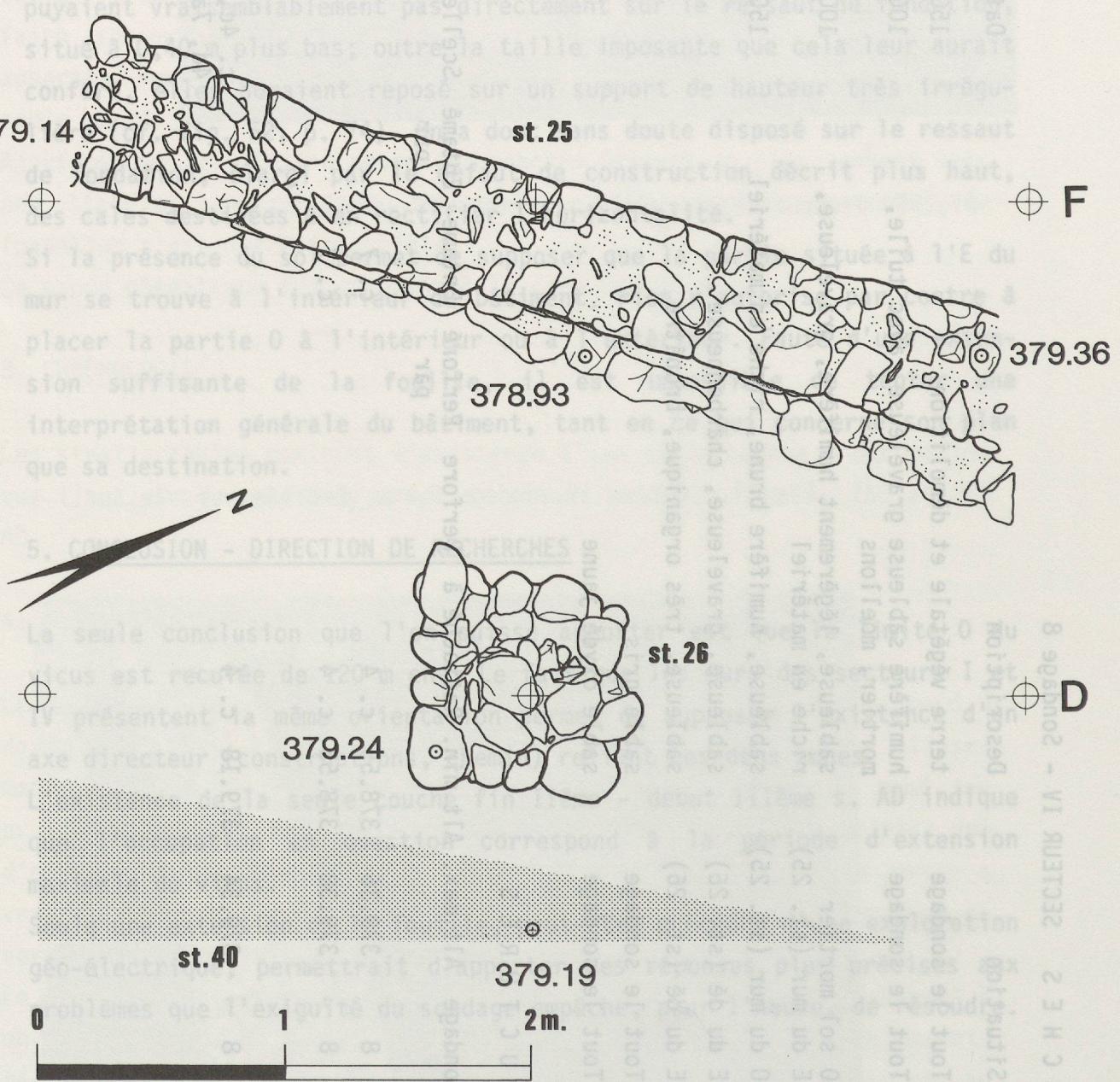


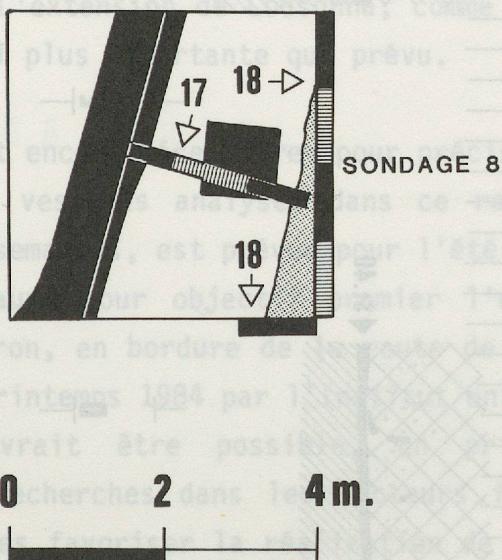
Fig. 52 Secteur IV, sondage 8, plan général.

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES

**Secteur IV****SITUATION DES COUPES**

Malgré leur caractère volontairement limité, les recherches entreprises en Lousonna<sup>1</sup>, jusqu'ici, les recherches ayant établi que l'agglomération antique avait été totalement abandonnée après les invasions germaniques du milieu du III<sup>e</sup> siècle au profit de la cathédrale, mieux protégée naturellement. On est en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'une frange du vicus a été occupée jusqu'à l'époque moderne au moins. Cette permanence explique sans doute la présence d'une nécropole tardive, observée au siècle dernier au nord des deux rivières. Organisé selon l'orientation des constructions établies sur la terrasse de 10 m de manière ininterrompue depuis le centre de l'agglomération antique, le quartier artisanal mis au jour, situé à 200 m au sud-ouest du lac antique du lac, s'étendait au moins une centaine de mètres dans la limite occidentale du site connue en 1960-1961<sup>2</sup>. La construction de l'autoroute l'a bien sûr détruit presque entièrement<sup>3</sup>. Il ne reste plus rien, comme on pouvait déjà le faire supposer, que l'on n'avait pas prévu.

Des foins et des débris de bois ont été retrouvés dans les fondations des vestiges. Ces vestiges sont encore en place dans la partie sud du site, où des sondages effectués au printemps 1984 par l'Institut archéologique suisse ont mis au jour de nouvelles structures. Il devrait être possible de faire un état de ces dernières, de reprendre ultérieurement les recherches dans ce secteur en 1983. Puisque l'ensemble de l'agglomération antique devra être détruit pour sauvetage programmé, il devrait être possible de faire un état de notre passé de délivrance avant le passage des bulldozers...



Lausanne, juin 1984

1. J. Gruaz, dans *BHV* 1914, p. 233.

2. Lousonna 1, p. 91.

3. Lousonna 2, p. 142-143.

Fig.54 Secteur IV, sondage 8,vue Est.(cf.tableau p.73)  
Strati.18

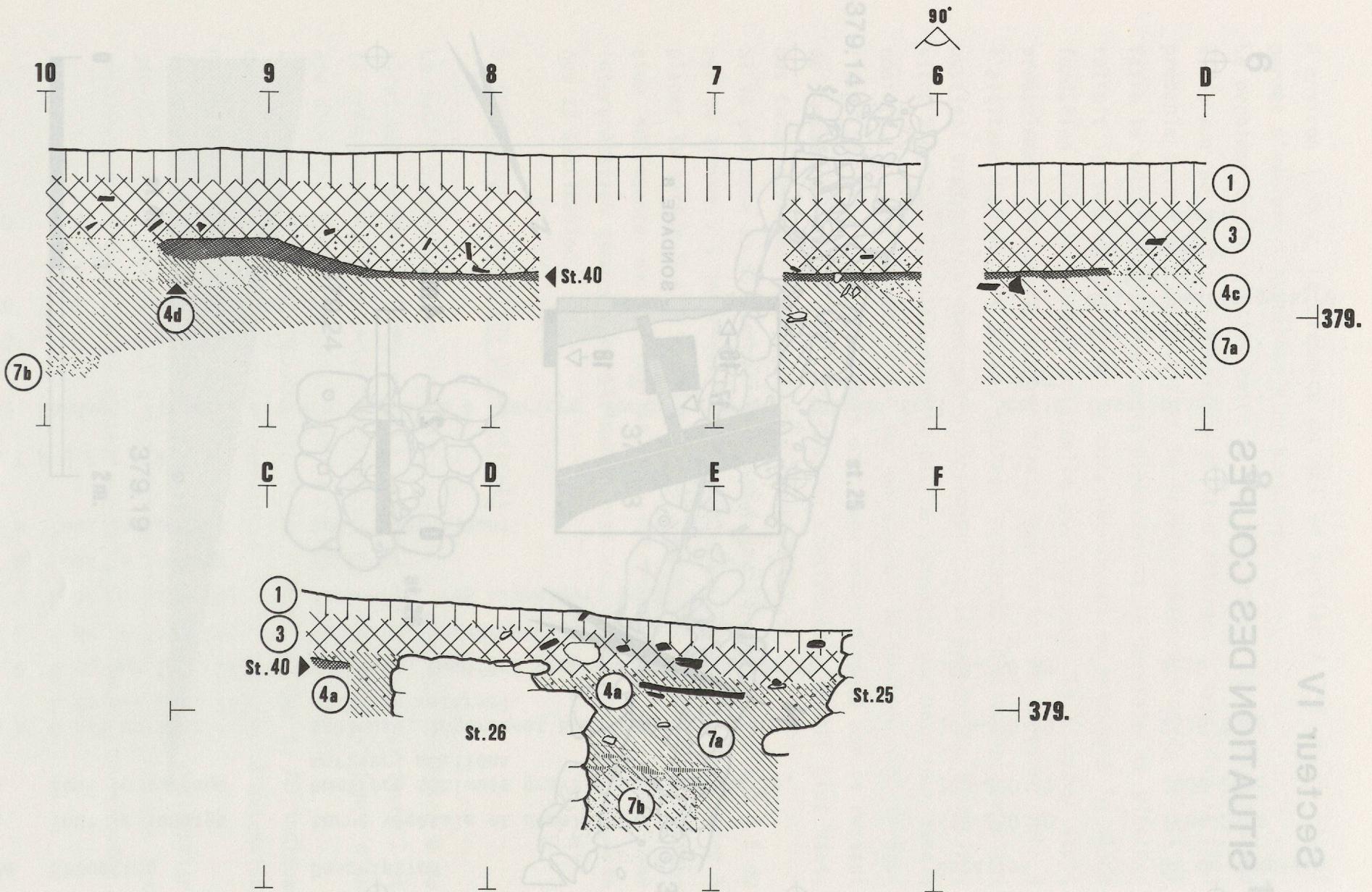


Fig.55 Secteur IV,sondage 8,vue Sud.(cf.tableau p.73)  
Strati.17

## CONCLUSIONS GENERALES

Malgré leur caractère volontairement limité, les recherches entreprises en 1983 se révèlent d'ores et déjà importantes pour l'histoire de Lousonna. Jusqu'ici, les recherches avaient établi que l'agglomération antique avait été totalement abandonnée après les invasions germaniques du milieu du IIIème siècle au profit de la colline de la cathédrale, mieux protégée naturellement. On est en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'une frange du vicus a été occupée jusqu'au IVème siècle au moins. Cette permanence explique sans doute la présence d'une nécropole tardive, observée au siècle dernier au nord-ouest du site<sup>1</sup>. Organisé selon l'orientation des constructions établies sur la terrasse de 10 m de manière ininterrompue depuis le centre de l'agglomération antique, le quartier artisanal mis au jour, situé à 200 m environ de la rive antique du lac, s'étendait au moins une centaine de mètres au-delà de la limite occidentale du vicus reconnue en 1960-1961 lors de la construction de l'autoroute Lausanne-Genève<sup>2</sup>. L'extension de Lousonna, comme on pouvait déjà le supposer<sup>3</sup>, semble ainsi plus importante que prévu.

Des fouilles ultérieures seront encore nécessaires pour préciser l'éten-  
due et la nature exactes des vestiges analysés dans ce rapport. Une campagne, d'une durée de huit semaines, est prévue pour l'été 1984. Pour des raisons d'urgence, elle aura pour objectif premier l'exploration d'une surface de 2000 m<sup>2</sup> environ, en bordure de la route de Chavannes, où des sondages effectués au printemps 1984 par l'Institut ont révélé de nouvelles structures. Il devrait être possible, en principe, de reprendre ultérieurement les recherches dans les secteurs fouillés en 1983. Puissent les circonstances favoriser la réalisation de ce plan de sauvetage programmé et permettre ainsi à des témoins importants de notre passé de délivrer leur message avant le passage destructeur des bulldozers...

Lausanne, juin 1984

---

1. J. Gruaz, dans RHV 1914, p. 233

2. Lousonna 1, p. 91

3. Lousonna 2, p. 142-143

